



PARIS FORTIFIÉ,

SEULE ET INCONTESTABLE GARANTIE

DE

L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE FAIN,
Rue Racine, 4, place de l'Odéon.

PARIS FORTIFIÉ,

SEULE ET INCONTESTABLE

GARANTIE

DE L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE.

PAR LE GENERAL BARON DE RICHEMONT,

CONSEILLER D'ÉTAT, DÉPUTÉ DE L'ALLIER.

(Décembre 1836.)

SECONDE ÉDITION,

Augmentée d'une Notice préliminaire et d'un Mémoire additionnel, en réponse aux objections présentées.

(Novembre 1837.)





Paris.

CARILIAN-GŒURY, LIBRAIRE

DES CORPS ROYAUX DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 41.

1838.

NOTICE PRÉLIMINAIRE.

Le mémoire que je livre aujourd'hui à l'impression n'a reçu de publicité que par la distribution d'un nombre d'exemplaires lithographiés, suffisant pour MM. les membres des deux chambres et MM. les hauts fonctionnaires de l'état, auxquels seuls il était destiné.

Cependant il n'est point resté ignoré des journaux, presque tous en ont parlé, quelques-uns même ont abordé le fond de la question, qu'ils ont décidé moins par une discussion sérieuse que par l'opposition tranchante de leurs opinions personnelles. Le public, qui doit présumer la bonne foi, n'a donc pour guider son jugement que les conclusions de quelques journalistes, puisque le mémoire original lui est inconnu. C'est pour le mettre en position de prononcer lui-

même, en parfaite connaissance de cause, que je me décide à faire imprimer ce mémoire.

J'y trouve l'occasion de répondre aux objections présentées contre l'utilité d'un projet qui me semble n'avoir pas été compris sous le rapport de son importance politique. J'avais, en effet, voulu laisser deviner plutôt que je n'avais cherché à démontrer l'accroissement de puissance qui doit résulter de son exécution, non-seulement pour la défense du royaume, mais pour donner à la France l'attitude de force et de dignité qui convient au rang qu'elle doit occuper en Europe.

J'en profiterai pour donner plus de développement à mes idées, afin de faire mieux ressortir tous les avantages du système et de mettre en évidence les heureux résultats qu'il doit produire comme conséquences forcées de l'état de choses qu'il constitue.

Paris fortifié compense, à mes yeux, la perte de nos frontières. Il défend mieux la France que le Rhin, les Vosges et les Ardennes. Il restitue à nos plans leur valeur effective, et leur communique une action énergique à laquelle il n'est plus possible de se soustraire. Il donne à nos armées cette liberté de mouvements stratégiques qui les laisse maîtresses d'accepter ou de refuser le combat; de forcer

l'ennemi à les suivre sur le terrain qu'elles auront choisi, pour mieux l'enlacer dans le réseau de nos forteresses et pour le livrer aux entreprises de leurs garnisons, en même temps qu'elles agiront contre lui de toute la puissance de leurs masses, dans les directions les mieux concertées pour assurer sa perte. Si l'étranger abusé par les souvenirs du passé, osait encore une fois s'aventurer jusqu'au cœur du royaume et menacer la capitale, ce ne serait que pour y trouver une destruction certaine et pour en faire surgir, comme par enchantement, d'autres armées qui pourraient à leur tour, inonder de leur débordement ses provinces laissées sans défense et rétablir les limites de l'Empire sur le sol qui lui appartenait. Quels que fussent les mauvais desseins de l'ennemi, il se garderait bien de s'exposer à de pareils désastres et de nous fournir l'occasion où seulement le prétexte de donner à la puissance nationale cet élan irrésistible que comporte notre caractère et que favorise l'immensité des ressources et de la population de Paris.

C'est alors, seulement, que la France pourra se reposer sur la foi de ses voisins et s'abandonner avec confiance à l'espérance d'une paix éternelle, parce qu'elle sera dans leurs in-

térêts au moins autant que dans les nôtres.

Je sais bien que mon mémoire a paru dans un moment peu favorable; mais la question qui en fait l'objet n'est point de celles dont l'importance est subordonnée à la prééminence accidentelle de quelques circonstances fortuites : c'est une question de tous les temps. C'est, dans toute la force du terme, une question vitale; car il ne s'agit de rien moins que d'assurer l'indépendance de la France, ou de livrer son avenir à la merci de ses voisins et de ses ennemis.

Je connais aussi les préventions entretenues dans certaines classes de la population contre la fortification de Paris; ce sont ces préventions que je veux chercher à détruire, non par l'autorité d'une affirmative magistrale qui dédaigne la discussion, parce qu'il lui suffit du sentiment intime de la nécessité, mais par la considération raisonnée des intérêts de tous, par la démonstration positive, mathématique, des avantages immenses qui doivent forcément résulter de l'exécution du projet pour la défense générale du royaume et pour la conservation de cette puissante cité, dépôt précieux de la fortune publique et privée de la France entière, arbitre suprême de ses destinées.

J'écris avec toute la sincérité d'une profonde conviction, sous l'inspiration du patriotisme le plus pur, hors de toute influence de partis. Ce que je réclame pour le salut de la monarchie constitutionnelle, je l'eusse demandé à la France républicaine, je l'eusse conseillé à la restauration; car ce n'est pas seulement la forme d'un gouvernement quelconque qu'il s'agit de protéger ou de défendre, mais l'indépendance nationale, le sol même de la patrie, la liberté, la vie de chacun des citoyens.

Je suis peu touché des sarcasmes et des plaisanteries de quelques petits journaux; leur rôle, à eux, c'est de flatter leurs lecteurs par quelques traits d'esprit et de gaieté, c'est d'appeler sur leurs lèvres le sourire de l'ironie. Ma mission, à moi, c'est d'arracher la nation, le roi, les chambres à cette fausse sécurité à laquelle ils s'abandonnent avec tant d'imprudence.

La France voudrait-elle rester exposée à ces invasions européennes qui ont sillonné ses provinces de leurs dévastations? Paris veut-il encore être livré à la rapacité, à la brutalité de ces hordes sauvages qui, deux fois, ont souillé son enceinte sacrée, et qui, certes, ne se trouveraient plus satisfaites des hommages d'une humble soumission et des trésors de

toute son opulence? Car Paris n'est pas seulement, à leurs yeux, la ville de l'or et de la volupté, c'est le foyer des révolutions qui ébranlent le monde. C'est l'atelier infernal où se forgent les foudres qui vont frapper les princes parjures; où se tressent les couronnes que la toute-puissance nationale pose sur la tête des rois qu'elle se choisit. Paris, c'est la ville qu'il faut détruire en expiation de ses forfaits politiques, pour épouvanter les peuples par un châtiment terrible, et pour rendre aux rois qui les gouvernent la tranquillité qu'ils ont perdue.

Voilà le sort réservé par l'ennemi à cette magnifique capitale, si fière, à juste titre, de son industrie et de ses richesses; si jalouse de sa prospérité, et cependant si peu soucieuse de son avenir qu'elle dédaigne les précautions commandées par la prudence et par la raison. Étrange contradiction que cette indifférence pour le salut de tous, comparée aux sacrifices que chacun s'impose avec tant d'empressement pour assurer sa maison, ses récoltes, sa vie et l'avenir de ses enfants, contre des éventualités plus incertaines et bien moins redoutables!

Est-ce donc une garantie acceptable que l'apparence pacifique de l'Europe, quand la mo-

bilité des événements nous révèle chaque jour l'inconstance des hommes et des choses? N'est-il pas de la sagesse de profiter des loisirs et des ressources de cette paix fugitive pour en fonder la prospérité sur un moyen de défense assez puissant pour nous affranchir à jamais des dangers d'une troisième invasion; pour éloigner indéfiniment toutes probabilités de guerres futures, parce qu'elles ne seraient plus redoutables que pour nos ennemis; pour assurer en tout temps et partout, aux intérêts de notre industrie et de notre commerce, une protection importante et efficace, parce que partout la force commande le respect.

Si tel doit être le résultat de la fortification de Paris, comme en effet j'espère le démontrer, hâtons-nous de mettre à exécution cet utile projet. N'attendons pas qu'un danger imprévu nous y contraigne brusquement, car la crainte et le trouble qui l'accompagne ne produisent que des œuvres imparfaites, ne suggèrent que des ressources éphémères; d'ailleurs les deux grands moyens d'action, le temps et l'argent, manquent à la fois. — Plus de chances de salut! — il faut se résigner à périr, déplorable victime de la présomption et de l'imprévoyance!

La France ne voudra pas courir les risques

d'une telle infortune; elle a le sens trop droit pour ne pas discerner les intérêts nationaux des prétentions soulevées par la rivalité et l'ambition des partis; elle saura reconnaître la vérité à travers les prestiges et les illusions des vaines théories et des préjugés fallacieux. C'est devant elle que je porte cette grave question; je la discute avec bonne foi, j'ose croire aussi, avec les lumières que donne une vieille expérience, mais c'est à elle qu'il appartient de la décider souverainement. C'est par la manifestation de sa propre conviction qu'elle éveillera la sollicitude du gouvernement, et qu'elle lui imposera, comme premier devoir, le soin de sa sécurité et de son avenir.

PARIS FORTIFIÉ,

SEULE ET INCONTESTABLE GARANTIE

DE

L'INDÉPENDANCE DE LA FRANCE.

(DÉCEMBRE 1836.)

DANS les hautes questions d'intérêt national, j'ai toujours pensé que tout bon citoyen, et à plus forte raison tout homme public qui a longtemps servi son pays, lui devait l'hommage de ses méditations, toutes les fois qu'il y voyait utilité et urgence.

C'était pour remplir ce devoir que je m'étais déterminé, en 1828, à présenter au gouvernement un projet dont les circonstances favorisaient l'exécution et dont le succès, indubitable à mes yeux, devait restituer à la France son assiette géographique naturelle, donner satisfaction à son orgueil blessé, et réconcilier une nation, si jalouse de son hon-

neur et de sa gloire, avec une dynastie qui avait eu le malheur d'avoir été imposée par l'étranger, comme un monument de son triomphe pour en perpétuer l'insulte, et peut-être aussi comme un instrument de domination.

Ce projet, franchement accepté par le ministre, avait été l'objet d'une négociation positive auprès de l'empereur Nicolas, et ce prince avait été tellement subjugué par l'évidence des intérêts communs de la France et de la Russie ; relativement à l'Angleterre, tellement flatté des chances brillantes ouvertes à son ambition pour l'accomplissement de ses vues personnelles, qu'il avait tout approuvé, tout accepté. La limite du Rhin était rendue à la France.

Une alliance aussi formidable menaçait de trop grands périls l'avenir de l'Angleterre pour qu'elle échappât à sa surveillance. Sa pénétration en avait soupçonné le projet et le but, son habileté sut en acquérir le secret, et le ministère qui avait osé en réaliser le plan fut renversé par la puissance de sa diplomatie. Alors, fut rappelé de l'ambassade de Londres, pour former un ministère nouveau, un homme dont le dévouement exalté s'était signalé dans toutes nos crises politiques. Honoré de la fa-

veur et de l'affection du prince, confident de ses pensées les plus intimes, il se croyait prédestiné à ramener sous le sceptre tout puissant de l'ancienne monarchie, cette France égarée par les vertiges des révolutions. Et tous les deux, le prince et le ministre, n'étaient, en réalité, que les instruments aveugles de la profonde politique de l'Angleterre. — Funeste cécité qui a coûté, au prince sa couronne, au ministre sa liberté.

C'est ainsi qu'un projet conçu dans l'intérêt de la famille régnante tout aussi bien que dans celui de la France, a non-seulement manqué son but, mais est virtuellement devenu la cause première de la chute subite de la branche aînée des Bourbons; c'est-à-dire, la cause de la révolution de juillet 1830.

En effet, c'est ce projet trop bien accueilli par l'empereur de Russie qui, par l'enchaînement et la réaction de ses conséquences, a successivement produit le renversement du ministère Martignac, l'avènement du ministère Polignac qui l'a remplacé, les malheureuses ordonnances que son imprudence a conseillées, et la catastrophe qui en a été le châtiment terrible. — Exemple nouveau de l'influence mystérieuse que les causes les plus éloignées exercent, quelquefois, sur la des-

tinée des empires et des rois! L'Angleterre, elle-même, en a ressenti le contre-coup. La réforme qui a ébranlé sa vieille constitution n'est-elle pas aussi l'un des effets de la révolution de Juillet et la conséquence imprévue de la mission du ministre Polignac!

Ce n'est pas pour reproduire cet ancien projet que je me décide à rompre le silence que je m'étais imposé. Non pas que mes opinions aient changé sur ce point, car il est des intérêts qui restent immuables ; mais de nouveaux faits accomplis ont pu commander d'autres combinaisons. Je laisse au temps à débrouiller les complications dont la politique a su embarrasser la solution de cette grave question. J'ai confiance en l'avenir et je crois à la toute puissance de la nécessité. Aussi, éviterai-je de rentrer dans la discussion du système, en reproduisant les arguments qui en démontraient l'importance et les avantages. Une opposition systématique ne s'en est que trop servie, sous toutes les couleurs, pour chercher à déconsidérer le gouvernement et pour paralyser la sagesse de sa direction. Il est pour les nations, comme pour les individus, des circonstances difficiles et impérieuses où la patience et la force d'inertie sont conseillées par la pru-

dence ou commandées par la nécessité. Le temps et la force des choses amènent, plus tard, ce que la précipitation aurait pu compromettre.

Quelques écrivains se sont fait une arme de mon projet pour attaquer le gouvernement de Juillet sous l'apparence de n'en discuter que la politique. Leurs brochures ont, parfois, reproduit mon plan et mes vues avec une fidélité dont mon amour-propre aurait été trop flatté si j'avais pu m'unir avec eux d'intention et de but. J'ai aussi retrouvé l'idée et les vues de mes mémoires dans plusieurs discours prononcés aux deux chambres; dans les colonnes des différents journaux qui appartiennent à l'opinion des orateurs; et dans quelques ouvrages politiques qu'a fait éclore la question d'Orient.

Chacun a pu s'attribuer le mérite de l'initiative, car je n'ai jamais élevé la voix pour en revendiquer la priorité, quoiqu'elle m'appartînt depuis 1809.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus de réveiller de trop flatteuses espérances. Si les intérêts communs qui avaient rapproché les deux puissances contractantes subsistent toujours, l'état des choses qui permettait de les satisfaire ne subsiste plus. Un nouvel état a surgi

spontanément sur le sol en litige. Ses destinées se sont associées avec les nôtres, il est devenu le gage de la paix de l'Europe. Fût-il permis de supposer que l'alliance anglaise, qui en est le pivot, ait été décidée moins par la sympathie des peuples ou l'habileté des négociateurs que par la crainte que notre retour sur le Rhin ne fût la conséquence forcée de la révolution de Juillet; et cette alliance, elle-même, n'eût-elle été qu'un expédient suggéré par la méfiance comme l'unique moyen de soustraire les Bouches de l'Escaut et la Belgique entière à la domination de la France, nous ne lui serions pas moins redevables des bienfaits que cette paix a répandus avec tant de libéralité. C'est elle qui a fécondé notre sol, enrichi nos cités, ouvert mille canaux aux produits variés de leur active industrie, et multiplié, partout, les prodiges d'une prospérité toujours croissante. — Acceptons-la comme compensation de la puissance qui nous a échappé. C'est aussi une conquête dont la gloire est d'autant plus pure qu'elle ne coûte à l'humanité ni pleurs, ni sacrifices.

Mais si notre ambition se résigne à se trouver satisfaite de cette conquête pacifique, ne devons-nous pas en assurer la possession? ne devons-nous pas la mettre à l'abri de toutes

les entreprises que l'intérêt, la jalousie, la malveillance, pourraient, un jour, inspirer à nos voisins, à nos rivaux, à l'Europe ennemie, encore une fois conjurée contre nous? — Notre indépendance, ce bien plus précieux que nos richesses, ne peut-elle pas être menacée? ne serait-elle pas d'autant plus compromise que nos frontières naturelles ont été effacées par les traités de Vienne et de Paris? que les étrangers se sont rapprochés du cœur de la France par les positions qu'ils ont prises et par les voies qu'ils se sont ouvertes pour faciliter leurs invasions? Deux fois, déjà, la capitale a vu leurs armées inonder ses places et ses rues; leurs cavaliers sauvages camper dans les jardins de ses palais, et leurs chefs altiers disposer de la fortune, de la liberté, de l'honneur, de la vie de ses citoyens humiliés.

Chaque fois, l'occupation de la capitale a rendu l'ennemi maître de la France entière. Les provinces ont reçu ses lois sans qu'il fût besoin d'en faire la conquête, et s'il a consenti à recevoir pour prix de notre rançon les trésors accumulés de notre puissance passée, c'est un acte de générosité dont son orgueil a prétendu nous imposer la reconnaissance... Il aurait pu nous démembrer et se partager nos lambeaux.

Voulons-nous donc rester dans la même situation, pour perpétuer notre dépendance et conserver à la discrétion des étrangers la fortune publique et particulière de la France? Est-ce par la honte d'un rachat périodique que nous prétendrions assurer notre nationalité! Non, certes! je vois tout ce qui porte un cœur d'homme, en France, s'indigner d'une pareille pensée; je vois la rougeur de la honte et de la colère monter au front de tous, sans distinction de partis, d'opinions, de classes, de professions. — Pour le salut du pays, il ne peut y avoir en France que des Français! c'est dans le sentiment de l'énergie nationale qu'il nous faut puiser d'honorables inspirations pour sa défense, et c'est l'expérience du passé qui doit éclairer notre courage.

Ne serait-ce pas un moyen efficace pour prévenir toute invasion sérieuse de la France, et pour l'affranchir à jamais des dangers dont une nouvelle coalition pourrait encore menacer son indépendance politique, et jusqu'à son existence matérielle, que de fortifier la ville de Paris?

Telle est la question que je me suis proposé de traiter; que ne puis-je l'exposer et la discuter de manière à frapper tous les esprits de l'évidence qui me maîtrise! Je m'efforcerai du

moins de la rendre intelligible pour tous, en la dépouillant de l'appareil scientifique qui la spécialise, et qui en limiterait la compétence aux hommes de guerre. C'est au bon sens public que j'en soumets l'appréciation; c'est le jugement du pays que je provoque comme celui d'un grand jury qui n'obéit qu'à sa conviction; c'est au patriotisme de tous que je livre le débat et la solution d'une question qui intéresse la fortune, l'honneur et la vie de tous.

Cette question n'est pas nouvelle; ce n'est pas moi qui l'élève, je ne fais que la rappeler, et je n'ai pas d'autre prétention que celle de la présenter sous le point de vue qui la montre dégagée de toute influence de parti et de toute rivalité de système pour la ramener à une question d'état, ou plutôt à une question d'existence nationale, dont la raison publique comprendra toute l'importance, et qu'elle saura décider par la considération des immenses intérêts qu'elle embrasse. — De sa solution dépend, dans ma conviction, non-seulement la sécurité, mais aussi l'avenir de la France.

Il n'est pas d'opinion erronée ou même déraisonnable qui n'ait trouvé des promoteurs

ardents et des défenseurs de bonne foi. La question de savoir si les capitales des empires doivent être fortifiées ou rester ouvertes, question de vie ou de mort que le simple bon sens et l'instinct de conservation décident d'un arrêt absolu, n'a-t-elle pas divisé les politiques, les négociants, tout aussi bien que les militaires? Chacun l'a résolue d'après les conditions qu'il a prises pour données du problème, c'est-à-dire d'après ses vues, ses systèmes, ses préjugés, ou les intérêts de sa position personnelle. — Sources fécondes d'illusions et d'erreurs involontaires! Dans une pareille question, le jugement du pays vaut mieux que celui des savants. Pour lui, l'objet principal n'est point obscurci par les considérations accessoires de la politique, par les rapports compliqués des intérêts secondaires, par les combinaisons d'une stratégie systématique; il va droit au but : c'est le salut public qu'il voit avant tout et qu'il veut assurer avant tout. Qu'importe le reste, si la patrie succombe! ce n'est pas lui qui conseillera d'abandonner sans défense, aux chances incertaines de la guerre et aux invasions de l'ennemi, la capitale de l'état, la résidence royale, le centre de tous les pouvoirs et de toutes les administrations, le dépôt de la fortune publique, le

foyer de vie et d'action du corps social. Ce point important sera le premier dont il exigera la sûreté, le premier qu'il voudra placer sous la protection d'une bonne enceinte fortifiée, capable d'une résistance vigoureuse et décisive.

Quels que soient les moyens de défense distribués sur les frontières et dans l'intérieur d'un royaume, quelque confiance que puissent inspirer les meilleurs soldats, jamais une capitale ne doit rester exposée aux insultes d'un partisan audacieux et à l'invasion subite d'une armée victorieuse. — Sa chute peut entraîner celle de l'empire. Rien, au contraire, n'est désespéré quand on la sait bien fortifiée et disposée à se défendre. — L'armée qui vient d'éprouver un échec n'est plus dans la nécessité de s'acculer sous ses murs pour la couvrir directement; elle reste maîtresse de donner une autre direction à sa retraite. Elle se rallie sous la protection des places fortes, et revient, menaçante, arrêter l'ennemi et le forcer à la suivre. Alors la guerre change de théâtre et de caractère; alors s'ouvrent de nouvelles chances de représailles et de succès. — Si l'ennemi victorieux avait osé pousser jusqu'à la capitale pour l'attaquer sérieusement, il se serait gravement compromis; car il ne serait plus en état de

protéger ses communications et d'assurer ses convois; force lui serait d'abandonner ses projets pour pourvoir à sa propre sûreté.

Il n'est personne qui ne saisisse immédiatement la corrélation de ces mouvements, et qui ne reconnaisse l'importance ou plutôt la nécessité de fortifier toute capitale.

Le principe est absolu, quelle que soit la faiblesse ou la puissance de l'état auquel elle appartient, soit que ses frontières se trouvent dépourvues de tous moyens de défense extérieure, ou qu'elles soient couvertes d'un réseau de places fortes, méthodiquement distribuées et adaptées à un système de défense régulier et prévu. Dans le premier cas, c'est autour de la capitale fortifiée que pivote et que manœuvre l'armée qui défend le pays; dans le second cas, et dans la supposition que l'ennemi ait, après une bataille gagnée, franchi la ceinture des places fortes, sans s'en inquiéter, pour marcher directement sur la capitale, c'est pour l'arrêter et le livrer à toutes les entreprises de l'armée laissée sur les derrières ou sur les flancs.

On objectera qu'il est fort peu d'états en Europe dont les capitales soient fortifiées, et que ce fait peut être opposé avec avantage à l'opinion qui vient d'être soutenue et érigée en principe; je répondrai, qu'un fait qui n'est

qu'une circonstance accidentelle d'un état de choses donné, ne peut être invoqué comme une conséquence nécessaire de cet état de choses; et que ce serait mal raisonner que de se prévaloir de ce qui n'existe pas, pour prouver que le contraire ne saurait être bon et utile. L'objection me fournit, au contraire, un argument de plus pour mieux établir encore la nécessité de l'application du principe. Je dirai que c'est précisément parce que les capitales des états de l'Europe n'ont point été fortifiées que Napoléon, dans ses guerres gigantesques, a pu négliger les places des frontières pour atteindre plus rapidement le cœur de l'état et le frapper d'un coup mortel. Si ces capitales avaient été fortifiées et défendues avec vigueur, alors les places laissées sur les derrières auraient repris leur rôle et rempli leur destination. — Il aurait bien fallu rétrograder et en faire le siége pour assurer sa ligne d'opération.

Les faits viennent confirmer ce que la raison indique. C'est la fortification de Vienne qui a sauvé l'Empire et l'Europe de la domination des Turcs. Ce sont les hautes et magnifiques murailles de Gênes qui ont amené la destruction de l'armée autrichienne en 1747. C'est parce que les fossés et les remparts de Turin

avaient été convertis en jardins de plaisance que Napoléon a pu rentrer en Italie ; c'est parce que Naples n'était point fortifiée que le roi Murat a été fusillé et le pays assujetti par les Autrichiens. — L'insurrection des campagnes et de la montagne les aurait peut-être détruits, comme ils le furent à Gênes.

C'est donc avec raison que nous établissons, comme axiome d'état et de défense nationale, que TOUTE CAPITALE DOIT ÊTRE FORTIFIÉE.

Si ce principe fondamental n'était pas d'une évidence manifeste pour tous les esprits, il serait confirmé par l'autorité du MAÎTRE. Napoléon l'a proclamé et démontré rigoureusement, non pas seulement par ses paroles et la force de ses raisons, mais par le fait immense de sa chute colossale. Les leçons qu'il avait données à ses ennemis ont tourné contre lui, parce que son empire manquait, comme les leurs, d'une capitale fortifiée.

Cette discussion me conduit naturellement à consigner ici une opinion que je ne veux pas perdre l'occasion d'énoncer : beaucoup d'écrivains et d'orateurs militaires ont soutenu que le système des guerres modernes ayant complétement changé, les places devenaient inutiles ; j'ai à leur répondre, que les guerres d'invasion n'auraient plus lieu, et que les pla-

ces reprendraient toute leur importance défensive et stratégique, si les capitales étaient fortifiées. Je ne puis discuter ici les preuves justificatives de mon assertion, parce que ce n'est point la question que je me suis proposé de traiter ; mais elle se lie assez étroitement à celle qui m'occupe, pour que la solution de l'une soit indirectement applicable à l'autre. — Je me hâte de revenir à mon sujet.

Il ne suit pas du principe admis, que toutes les capitales aient une valeur relative égale, et qu'elles exercent la même influence sur les destinées de leurs états respectifs. Le sort de ces états est lié d'autant plus étroitement avec celui de leurs capitales, que ces villes correspondent plus parfaitement, par leur importance, à celle de l'état lui-même, et qu'elles réagissent sur le pays par une communauté d'intérêts plus nombreux et plus puissants. Sous ce rapport, il n'est point de capitale sur le continent européen qui puisse être assimilée à la ville de Paris.

Qui pourrait s'étonner que la chute de cette ville immense ait constamment entraîné celle de l'empire. Paris n'est pas seulement le cœur de la France, c'est la France tout entière ; il

n'est pas un seul point de sa surface qui n'y soit représenté par un intérêt et dont la fortune ne se rattache à la sienne. Paris est le dépôt de toutes les richesses, de tous les capitaux du royaume, le centre et le mobile de toutes les entreprises, de toutes les industries. Tout part de son sein, tout revient à sa source; il domine, il maîtrise tous les intérêts matériels du pays.

Son influence morale n'est pas moins puissante. C'est son impulsion qui transmet partout le mouvement et la vie; c'est son exemple qui dirige et entraîne les provinces. — Son occupation par l'ennemi, c'est la conquête de la France.

L'importance et l'ascendant de la ville de Paris sont à peine indiqués par cette esquisse imparfaite. J'en aurais donné une idée plus complète en représentant la capitale de la France comme un second royaume placé au centre du premier, et renfermant dans son sein tous les pouvoirs communs à cette double monarchie; tous les ressorts de gouvernement, d'administration, de finances et de police; tous les moyens de puissance et tous les trésors de l'état. Qu'on ajoute au tableau cette agglomération d'habitations sans nombre, distribuées sur une surface immense; cette foule

de monuments et de palais somptueux ; ces milliers d'usines, de fabriques, d'entrepôts, de magasins ; une population d'un million d'habitants avec l'élite de la nation, et plus de cinquante millions de revenus annuels, c'est-à-dire un revenu municipal plus considérable que celui des royaumes de Suède, de Danemarck, de Wurtemberg, de Piémont, etc., etc. Voilà ce qu'est Paris! voilà ce qu'on ose livrer sans défense à l'invasion de l'ennemi!

Il fut une époque où le gouvernement, frappé des dangers dont une guerre générale pouvait d'un jour à l'autre menacer la France, songea sérieusement à fortifier la capitale; mais cet élan salutaire, comme toutes les résolutions suggérées par la peur, ne survécut pas longtemps à la cause qui l'avait produit : le projet primitif se modifia successivement sous l'influence de considérations étrangères à son objet. Un système nouveau, qui paraissait réaliser l'idée première et satisfaire à d'autres vues, en dispensant d'une enceinte continue, contre laquelle le haut commerce et la haute bourgeoisie avaient manifesté de grandes préventions, commença à se produire dans le public. Sa discussion, sous le rapport de la

question d'art, souleva des dissidences dont la malveillance et l'esprit de parti profitèrent pour calomnier et embarrasser le gouvernement. La chambre, peu compétente, quant à l'appréciation raisonnée du système, fut cependant saisie d'une proposition régulière; mais cette proposition, timidement présentée, timidement défendue, alla s'éteindre et s'ensevelir dans les cartons de ses archives.

Aujourd'hui que le danger n'est plus apparent, la nécessité n'est plus sentie et le projet demeure oublié. L'attention publique a été absorbée par d'autres intérêts qui, tout secondaires qu'ils soient en effet, ont prévalu par leur actualité et ont fait perdre de vue l'avenir. On s'est abandonné avec complaisance à l'idée qu'une coalition contre la France n'était plus une éventualité admissible dans l'ordre des événements futurs, parce que les intérêts politiques et commerciaux, développés par la révolution de Juillet, avaient établi entre tous les peuples des rapports de bienveillance mutuelle qui n'avaient rien à redouter des dispositions rancunières de leurs gouvernements et de l'ambition de leurs souverains. — Singulière garantie que la sympathie des peuples! Elle n'a pas sauvé la Pologne. — Où donc trouvez-vous des preuves positives de cette sym-

pathie européenne sur laquelle vous faites reposer votre sécurité? est-ce dans l'histoire du passé, ou dans les souvenirs de l'occupation? est-ce dans la modération de vos prétendus amis? appelez en témoignage la spoliation de vos maisons, le bouleversement de vos fortunes, les malheurs, et peut-être la honte de vos familles.

Ce n'est point au ressentiment d'un cœur justement blessé que je puis demander une réponse impartiale. Je ne veux l'obtenir que d'une froide et saine raison. C'est elle que je fais juge de la position respective de la France et des puissances qui l'entourent. Je lui demanderai s'il est permis de croire que la révolution de Juillet n'ait excité chez nos voisins que des sentiments de bienveillance et de sympathie? S'il est douteux, pour personne, que les gouvernements et les souverains frappés de terreur, au premier moment n'aient pas été saisis de la plus profonde animadversion contre la France? Si l'on ne doit pas encore les supposer sous l'impression des mêmes sentiments et réunis par un intérêt commun de dynastie et d'absolutisme pour affaiblir et peut-être pour châtier le peuple et le prince qui ont donné au monde un exemple aussi dangereux?

Ce qu'ils n'ont point osé tenter immédiatement, effrayés qu'ils étaient par le réveil menaçant du lion démuselé, ils peuvent conserver l'espérance de le réaliser plus tard et s'y préparer sourdement par des moyens détournés qui échappent à votre méfiance. Croyez-vous que ce soit pour les seuls intérêts du commerce et de l'industrie allemande que tous les états secondaires, ceux qui nous touchent immédiatement, ceux dont les dispositions étaient les plus suspectes, ceux enfin que leur position et leur faiblesse plaçaient le plus directement sous notre influence et notre protection, ont été enchaînés par une association qui a détruit leur indépendance et leur individualité. N'est-ce pas pour les placer sous la direction d'un pouvoir unique, afin qu'il pût, un jour, disposer d'eux suivant ses vues et les asservir bon gré, malgré, aux combinaisons de sa politique?

On pourrait s'étonner que l'Autriche n'ait pas été alarmée d'une disposition qui enlève à son patronage une grande partie de l'Allemagne pour la rattacher à la Prusse, sa rivale naturelle, si la France n'avait pas été le but secret de cette organisation nouvelle. Il faut que cette considération ait paru d'un intérêt bien puissant pour que l'Autriche se soit ex-

posée à compromettre ainsi sa suprématie séculaire.

Qu'on suive avec attention les mouvements de la politique étrangère depuis la révolution de Juillet; qu'on étudie sa marche et que, sans passion, on déduise de ses procédés les intentions qui l'ont dirigée. Si l'événement de la révolution avait été accepté sincèrement comme un fait accompli dont les conséquences ne pouvaient être évitées, n'auraient-elles pas dû recevoir la sanction d'un traité authentique? cependant on chercherait en vain un acte de bonne foi et de sécurité pour l'avenir. Rien n'a été réglé définitivement parce qu'on n'a pas voulu gêner les déterminations ultérieures par des arrangements positifs et solennels. On laisse tout subsister par tolérance; mais rien de ce qui existe n'a, pour se perpétuer, la reconnaissance d'un droit acquis et reconnu. On échappe même aux conventions des protocoles par des subterfuges ou par l'exigence de compensations absurdes; et la Belgique n'est pas, aujourd'hui, plus solidement constituée par des garanties réciproques entre les états intéressés, que le premier jour de l'insurrection. Qui peut affirmer que ce qu'on appelle l'entêtement du roi Guillaume ne soit pas un voile politique?

Un fait très-significatif qui décèle les vues ultérieures de ce monarque et de la coalition étrangère, c'est la défense faite à la Belgique de fortifier ARLON qui fait cependant partie du territoire qui lui est concédé. Pourquoi cette interdiction? ne prouve-t-elle pas une restriction mentale dans l'abandon apparent des droits constitués par les traités de Vienne et de Paris, et l'intention d'en ressaisir la possession? — Un autre incident non moins étrange, c'est qu'on ne voit pas le roi des Belges appliquer à la fortification de DIEST les fonds que les chambres lui ont accordés pour cet objet. — D'où vient cet ajournement, ne serait-il pas la conséquence d'une opposition étrangère?

Au reste, ce n'est pas la fortification de Diest qui donnerait de la consistance à la Belgique, c'est celle de Bruxelles. Mais dussent les deux chambres s'empresser de voter les sommes nécessaires, Bruxelles restera ouverte aux invasions de ses voisins, parce qu'il leur convient que les choses restent ainsi.

Qu'il me soit permis, à cette occasion, de manifester mon étonnement de ce que l'érection du nouveau royaume de Belgique ne nous ait pas fourni l'occasion de rentrer, au moins, dans la possession de quelques districts enle-

vés à la vieille France pour ouvrir une route plus courte et plus facile aux invasions de l'ennemi. PHILIPPEVILLE, MARIENBOURG, etc., ne pouvant plus appartenir au roi de Hollande ne devaient-ils pas être restitués à la France? pourquoi donc en doter la Belgique qui n'y avait aucun droit? quand elle recevait de notre générosité une couronne royale et son installation en Europe comme état indépendant. Il a fallu rencontrer une disposition bien obstinément défavorable, pour que le roi ait dû renoncer au bonheur de rendre à la France ces faibles portions de territoire déchirées de son sein, et dont la restitution eût été accueillie avec tant de reconnaissance. — Un refus aussi malveillant ne suppose-t-il pas la prévoyance que la Belgique est destinée à retourner, un jour, sous la domination de la coalition et qu'elle doit y rapporter ses places fortes et les clefs du royaume de France, afin que l'intention primitive ne soit point éludée?

La présence à Paris des ambassadeurs de toutes les puissances n'est pas une preuve irrécusable de leurs dipositions amicales. Elle constate seulement que l'état présent des choses n'est pas la guerre, mais elle ne garantit pas l'avenir; souvent une circonstance fortuite décèle bien plus sûrement les sentiments in-

times et les vues secrètes des gouvernements que les démonstrations extérieures. Ne serait-on pas fondé à conclure de l'étrange résultat du voyage que vient de faire en Allemagne l'héritier de la couronne, malgré l'accueil gracieux fait à sa personne et à ses brillantes qualités, que le roi des Français n'est pas encore admis dans la famille des rois de l'Europe, non qu'il ne soit personnellement l'objet de la plus haute estime, comme homme supérieur et comme prince, mais parce qu'il représente la révolution de Juillet, qui n'a point encore trouvé grâce devant les vieilles monarchies du continent. Leur rancune saurait bien saisir le moment d'éclater ; les prétextes ne manqueraient pas lorsque les moyens d'agir seraient prêts et que l'occasion paraîtrait favorable.

Qui vous dit qu'un jour, et ce jour est peut-être plus rapproché qu'on ne pense, la confédération germanique ne réclamera pas, à main armée, la restitution de ses droits sur le Luxembourg, et n'appellera pas à son aide les grands états, qui se sont constitués, à dessein, les garants et les protecteurs obligés de son intégralité. Cette hypothèse n'a rien de déraisonnable. Ils auraient pour eux la lettre des traités, et ils seraient en droit de rejeter sur

votre mauvaise foi et sur l'injustice de votre agression la responsabilité d'une attaque qu'ils auraient frauduleusement concertée, et dont ils auraient, à votre insu, préparé d'avance les moyens de succès.

Ce ne sont pas les seuls dangers de perturbation : — l'Espagne pourrait aussi devenir un sujet de rupture et de querelle, si la France jugeait à propos de se jeter au travers de l'anarchie qui la dévore pour aller appuyer je ne sais quelle autorité, car il n'en existe nulle part et dans aucun parti. Au reste, l'expédition audacieuse de Gomez, que chacun a pu considérer comme le prélude d'un triomphe décisif pour les carlistes, a produit un effet tout contraire. Elle a prouvé, à mon sens du moins, que le parti de don Carlos n'a point de racines profondes sur le sol méridional de l'Espagne. Autrement, il ne se fût pas borné à lever des contributions, à charger les siens de butin, à spolier les églises et les couvents. Il eût organisé, au nom du souverain, les provinces qu'il a parcourues et se fût présenté devant Madrid à la tête d'une armée assez forte pour imposer soumission et obéissance. L'occasion d'une intervention utile a échappé. — C'était au moment où le prétendant rejoignait pour la première fois les quel-

ques cents partisans rassemblés pour le recevoir, qu'il fallait immédiatement, dans les vingt-quatre heures, le faire enlever brusquement et étouffer ainsi le parti.

Aujourd'hui des événements graves et compliqués ont changé l'état de la question. Ce serait m'éloigner de mon sujet que d'entrer dans l'appréciation des embarras qu'elle pourrait susciter au gouvernement. Seulement, il me suffira de faire remarquer que tout ce qui s'est passé dans la Péninsule depuis l'entrée du prétendant ne peut qu'inspirer une juste défiance. — Comment s'expliquer, en effet, avec les seules ressources des provinces basques, la formation, l'entretien et l'accroissement successif de la miraculeuse armée de don Carlos, si les gouvernemens étrangers n'avaient pas joint leurs secours puissants aux faibles offrandes de ses partisants de tous les pays. — La main qui a fourni ces moyens de guerre et ces millions doit être bien puissante aussi pour les avoir soustraits à notre vigilance et à celle de l'Angleterre. Croit-on que tant de sacrifices aient été prodigués pour la seule cause de l'Espagne, si étrangère, en réalité, à la politique des puissances du Nord? La France ne serait-elle pas l'arrière-pensée de cette mystérieuse coalition?

Si donc il existe tant de motifs plausibles de suspecter les sentiments et les dispositions de l'étranger à notre égard, tant de causes possibles d'une guerre extérieure, c'est-à-dire d'une nouvelle coalition contre nous, n'y a-t-il pas urgence à nous mettre en mesure d'échapper aux désordres d'une troisième invasion?

Cette nécessité est d'autant plus impérieuse que l'enthousiasme qui avait éclaté avec la révolution de Juillet s'est considérablement affaibli et qu'il s'éteint, de plus en plus, tous les jours. Quoi qu'on en puisse dire, il faut le confesser, le seul sentiment national qui soit aujourd'hui apparent pour tout le monde, c'est l'indifférence pour le gouvernement, comme pour le pays. Je sais bien que les menaces de l'ennemi et sa présence sur le sol de la patrie auraient promptement réveillé l'énergie populaire. Mais le dévouement ne suffit pas toujours au salut de l'état, et ce n'est pas un mouvement tumultuaire qui arrête une armée victorieuse ou envahissante.

Vous me direz que la position de la France n'est plus ce qu'elle était en 1814 et en 1815; qu'alors, elle avait toute l'Europe conjurée contre elle, et qu'aujourd'hui, elle se glorifie d'avoir pour amie la puissance même qui,

dans d'autres temps, avait été l'âme de toutes les coalitions dirigées contre elle. — J'apprécie à sa juste valeur tout le poids que l'Angleterre apporte dans les alliances où elle veut bien s'engager; mais qui vous garantit leur perpétuité? Huit cents ans d'inimitiés et d'hostilités depuis Hastings jusqu'à Waterloo, ont bien aussi leur poids dans la confiance que doit inspirer une affection de quelques jours. Si mes préventions personnelles déjà connues ne m'exposaient pas à trop de méfiance, j'irais chercher la preuve de sa sincérité dans la politique qu'elle a toujours suivie. Elle se résume, pour moi, dans l'application constante en Europe, comme dans l'Inde, d'une maxime de gouvernement dont je reconnais la justesse et l'utilité; mais dont il est permis de se garer : c'est le *divide ut imperes*. En effet, L'ANGLETERRE S'EST SERVIE DE LA RUSSIE POUR ABATTRE LA FRANCE, ELLE VEUT SE SERVIR DE LA FRANCE POUR ABATTRE LA RUSSIE. Mais pourquoi suspecter ses intentions? quelles qu'elles soient, en effet, leur faites-vous injure en prenant vos précautions? ne serait-ce pas le comble du délire que d'abandonner à un étranger, fût-il votre meilleur ami, le soin de votre conservation, de votre existence?

Quelques esprits timorés pourraient entre-

voir dans la résolution de fortifier la capitale du royaume le danger de réveiller certaines susceptibilités de voisinage. Je ne saurais comprendre leur inquiétude, car il ne s'agit ici que d'une mesure défensive ; et quelle que soit la bienveillance de nos relations diplomatiques, je ne pense pas que notre déférence voulût aller jusqu'à renoncer au droit de rester les maîtres chez nous, et de veiller à notre propre sûreté. Si notre détermination devenait l'objet d'une seule observation de la part des étrangers, c'est alors qu'il faudrait se presser de la mettre à exécution, D'AUTORITÉ : car leurs sentiments et leurs projets cesseraient d'être douteux (1).

(1) Thémistocle, aussi grand homme d'état que grand capitaine, persuada aux Athéniens, après la victoire de Salamine, de fortifier le triple port du Pyrée, et de rétablir les murs d'Athènes, brûlés par l'armée des Perses.

Les Lacédémoniens, jaloux de la gloire des Athéniens, qu'ils voulaient tenir sous leur dépendance, envoyèrent des députés à Athènes, sous de futiles prétextes. On cessa les travaux en leur présence, et on leur dit qu'on députerait à Lacédémone pour cet objet.

Thémistocle se chargea de cette mission au péril de sa vie. Il partit seul, en prescrivant aux autres députés, ses collègues, de venir le rejoindre lorsque les murs seraient à une hauteur suffisante, et il ordonna aux hommes libres,

Qu'on ne se hâte pas de conclure du passé pour l'avenir. L'expérience profite aux peuples comme aux individus. Si jamais Paris était envahi une troisième fois, ce ne serait plus par une rançon d'un milliard qu'il pourrait se racheter. L'ennemi voudra détruire, pour des siècles, toutes les ressources de la puissance publique et il sait trop bien que les fortunes privées, le commerce, l'industrie, en sont des éléments trop précieux et trop puissants pour ne pas les anéantir tous ensemble d'un même coup. Il a trop regretté de n'avoir pas bouleversé la France jusque dans

comme aux esclaves, d'y travailler, sans épargner aucun lieu, sacré ou profane, public ou particulier, et qu'on amassât de toutes parts tous les matériaux jugés utiles à cette fortification.

Lorsque les autres députés furent arrivés à Sparte et qu'il eut appris d'eux que les travaux étaient assez avancés, il se rendit avec ses collègues chez les éphores, magistrats supérieurs de la république, et leur dit: « Qu'on leur avait fait un faux rapport, et qu'il était juste d'envoyer des députés pour s'assurer de la vérité. » Cette proposition fut accueillie, et trois citoyens des plus éminents furent députés à Athènes. Thémistocle fit partir avec eux ses collègues, en leur recommandant de ne relâcher les envoyés de Sparte que lorsqu'il aurait été renvoyé lui-même en toute sûreté à Athènes.

Aussitôt que Thémistocle jugea que les députés étaient

ses fondements, pour lui laisser les moyens de se relever. — Ce n'est donc pas seulement le gouvernement qui soit intéressé à fortifier Paris, comme le meilleur moyen de défense du royaume, mais aussi les propriétaires, les banquiers, les négociants, les industriels, pour y conserver, à l'abri de ses remparts, leurs maisons et leur mobilier, leurs capitaux, leurs produits, leurs marchandises, leurs manufactures et leurs établissements. Se flatter d'une protection spéciale serait une erreur funeste! acheter la générosité de l'ennemi en séparant ses intérêts de ceux du

arrivés à leur destination, il se présenta aux magistrats et au sénat, et leur déclara « que les Athéniens, en fortifiant » leur ville par ses conseils, avaient fait ce à quoi les au- » torisait le droit commun des nations en entourant de » murs les dieux publics de la Grèce, ceux de leur patrie » et de leurs foyers, pour les défendre contre l'ennemi ; » que les Lacédémoniens, en s'y opposant, agissaient mal » et avec injustice en sacrifiant les intérêts de toute la » Grèce à leur esprit de domination. » Il termina par leur déclarer qu'ils ne reverraient jamais leurs députés s'ils ne le renvoyaient libre et en sûreté à Athènes.

Cornélius Népos.

Ce fut à cette sage mesure qu'Athènes dut son indépendance et sa prospérité sous la longue administration de Périclès, qui donna son nom à son siècle, apogée de la gloire et de la puissance athénienne.

pays, serait se livrer à sa merci par une lâcheté et mériter son mépris, sans assurer son propre salut!

Nous avons établi en principe que toutes les capitales devaient être fortifiées, et que cette obligation était d'autant plus impérieuse que leur importance intrinsèque était plus considérable et leur influence, sur l'ensemble du pays, plus active et plus entraînante. Nous avons signalé Paris comme la capitale qui jouissait, au plus haut degré, de cette double propriété, et qui, à ce titre, commandait plus qu'aucune autre ville de l'Europe l'application du principe posé. Il nous reste à prouver, qu'en effet, fortifier la ville de Paris c'est non-seulement soustraire à l'ennemi les immenses richesses qu'elle renferme et les ressources infinies qu'elle procure, mais encore que c'est affranchir pour jamais la France entière de toute invasion sérieuse et de toute occupation solide.

Avant d'entrer dans la discussion des faits et des moyens qui doivent en fournir la preuve, il est nécessaire de définir clairement ce que j'entends par une capitale fortifiée.

C'est une place renfermée dans une enceinte

continue dont les dispositions linéaires, suivant son étendue et son site, sont conformes aux règles de l'art; et dont les dimensions quant au profil, c'est-à-dire la hauteur et la largeur des remparts, la largeur et la profondeur des fossés, l'épaisseur et la hauteur des revêtements en maçonnerie, sont telles que l'ennemi ne puisse l'insulter ni la surprendre; qu'il ne puisse l'approcher sur aucun point, sans être vu directement et de flanc; qu'elle soit à l'abri de toute escalade possible et de toute attaque quelconque, autre que celle qui doit méthodiquement conduire à l'ouverture d'une brèche faite à coups de canon, pour y pénétrer de force par un assaut définitif. — Toute capitale fortifiée qui ne satisferait pas à ces conditions de première nécessité serait impropre au rôle que je lui attribue ou ne le remplirait qu'imparfaitement : car mon but est de réduire la garnison régulière au plus petit nombre possible, afin de ne pas affaiblir l'armée ou les armées qui tiennent la campagne et qui manœuvrent au dehors; de garantir une entière sécurité à cette garnison ainsi qu'à la population, et d'obliger l'ennemi à passer par toutes les lenteurs et toutes les difficultés d'un siége régulier.

L'application de ma définition à la fortifi-

cation de Paris me range nécessairement parmi les partisans de l'*enceinte continue*, non point par les motifs qui ont soulevé tant de récriminations contre les forts détachés; car les intentions du gouvernement ne pouvaient être suspectes pour personne; mais uniquement parce que des forts éloignés les uns des autres de 1,000 à 1,200 toises ne peuvent surveiller et défendre avec efficacité les intervalles qui les séparent, sans le concours d'une force considérable et toujours sur pied avec la baïonnette au bout du fusil; que le système ne donne pas la sécurité absolue que je réclame pour la garnison et pour la bourgeoisie; que le mur intérieur de l'octroi ne présente ni la consistance ni les dispositions défensives d'un réduit; que, fût-il à l'abri d'une surprise et d'une attaque de vive force, l'ennemi qui aurait pénétré entre la ligne des forts et le mur d'enceinte intérieure, ne pourrait plus être délogé des villages qu'il aurait occupés; que les forts eux-mêmes peuvent être attaqués isolément, et qu'une fois pris ils sont à l'abri de tous retours offensifs de la part de la garnison, et qu'ils deviennent un point d'appui solide pour les opérations ultérieures de l'assiégeant; qu'en outre de ces raisons, qui paraîtront sensibles pour tout le monde et ap-

préciables par les citoyens tout aussi bien que par les militaires, c'est particulièrement parce que le genre de défense auquel ce système doit donner lieu n'est pas celui qui me semble convenir au but que je veux atteindre, savoir : la destruction de l'armée de siége et la défense générale du royaume. Car dans le cas même où la garnison serait assez forte pour entreprendre vigoureusement sur l'armée de siége au moyen des facilités que présentent les intervalles des forts détachés, pour opérer de grandes sorties soit contre des corps séparés de cette armée, soit sur la ligne de ses communications, il y aurait toujours à craindre que l'ennemi ne profitât de l'une de ces sorties pour forcer quelques-uns des intervalles entre les forts, pénétrer jusqu'au mur d'enceinte intérieur et peut-être enlever la place elle-même.

Aux raisons décisives que je viens de présenter pour justifier la supériorité de l'enceinte continue sur les forts détachés, sous le point de vue purement militaire, viennent se réunir de hautes considérations d'état qui sont restées inaperçues, parce qu'on s'est plus préoccupé des dangers imaginaires dont la population pouvait être menacée, que des périls très-réels auxquels le pouvoir serait

lui-même exposé. — Attribuer au gouvernement le dessein funeste de convertir en citadelles oppressives des forts destinés à la défense contre l'étranger, ce n'est pas seulement une calomnie, c'est un non-sens. C'est méconnaître les nécessités de son origine, la source de sa puissance et de sa véritable force. C'est le supposer frappé de cet esprit de vertige, signe précurseur de la chute des empires. — Mais dans les temps de troubles politiques et de luttes entre les partis, il est des dangers d'une autre nature contre lesquels la prudence commande de se prémunir. — L'un quelconque de ces forts détachés qui serait emporté par des insurgés ou qui leur serait livré par l'égarement ou la faiblesse, ne pourrait-il pas devenir un point d'appui redoutable où la révolte s'installerait en gouvernement provisoire, et se poserait comme puissance en opposition à l'autorité légale? Ce danger serait bien autrement sérieux en présence d'un ennemi agissant au nom d'un prétendant qui aurait ses intelligences et ses partisans. — Dans le système de l'enceinte continue, rien de semblable à redouter. Il faudrait se rendre maître de la place tout entière, ce qui est impossible à une faction. Ce système est donc dans les intérêts communs du pouvoir,

de la société et d'une bonne défense extérieure.

Ainsi, la fortification que je réclame pour la ville de Paris, c'est une enceinte continue qui embrasse toutes les positions dominantes de son pourtour, afin d'éloigner, le plus possible, les emplacements que l'ennemi pourrait choisir pour l'assiette de ses batteries incendiaires. Je donne à ses remparts et à ses parapets les dimensions ordinaires en largeur et en épaisseur; mais j'insiste pour que la hauteur du revêtement, en bonne maçonnerie, n'ait pas moins de quarante pieds, afin que la place n'ait à redouter ni surprise, ni escalade, attendu qu'à cette hauteur les échelles sont ou trop faibles pour porter les hommes, si elles sont assez légères pour être manœuvrées, ou trop pesantes pour être maniables, si elles sont assez fortes pour porter une file de soldats.

Il est inutile d'observer que les trouées que présente la rivière, tant en aval qu'en amont, seront soigneusement fermées, au moment du besoin, par des dispositions appropriées et bien défendues par les portions de l'enceinte qui viendront s'y appuyer.

Paris, tel que je le représente et par le seul fait de ne pouvoir être entamé que par les procédés ordinaires des siéges, devient une place de guerre très-supérieure en force réelle aux premières forteresses du royaume, non par la multiplicité et l'habile combinaison d'ouvrages extérieurs jetés en avant de son enceinte pour forcer l'ennemi à les détailler avant que d'arriver au corps de place; mais précisément par les motifs allégués pour prouver son incapacité à devenir une ville fortifiée; je veux dire : l'immensité de son étendue et l'immensité de sa population.

Sa surface présente un cercle d'un si grand diamètre que les fronts bastionnés qui en couvrent la circonférence se développent en ligne droite presque continue, de telle sorte, que l'ennemi a de très-grandes difficultés pour embrasser ceux qu'il a choisis pour fronts d'attaque; qu'il ne peut donner à ses feux une direction convergente; que ses batteries destinées à ricocher les faces des bastions attaqués sont elles-mêmes exposées à être enfilées et ricochées par les faces des bastions voisins; que les assiégés, sur un point donné, peuvent répondre aux assiégeants par un nombre égal de canons et qu'ainsi la supériorité ordi-

naire de l'attaque sur la défense disparaît entièrement.

Il n'en serait pas ainsi à l'égard des forts détachés. — Nécessairement rétrécis dans toutes leurs dimensions et trop éloignés les uns des autres pour se protéger mutuellement par des feux de flancs, chacun de ceux choisis pour point d'attaque serait enveloppé par une telle profusion, une telle supériorité de feux convergents que les siens seraient promptement éteints et qu'il serait incapable de soutenir un long siége. Sa conquête ouvrirait une trouée énorme qui ne tarderait pas à rendre l'ennemi maître de la place entière, si même elle n'était pas emportée d'emblée par une attaque de vive force, brusquée à propos.

L'avantage de présenter à l'ennemi des fronts développés en ligne droite, et une position défensive parallèle à celle de ses attaques, ne peut appartenir qu'à une très-grande place et, sous ce rapport, il n'est aucune ville dans le monde qui puisse être comparée à Paris.

Un second avantage qui résulte également de son immense étendue, c'est l'impuissance, pour l'assiégeant, d'atteindre avec ses projectiles incendiaires le centre de la ville et les quartiers importants. Quelques bouts de faubourgs, seuls, y sont à peine exposés et l'oc-

cupation par le tracé de l'enceinte, des points dominants les plus favorables, rejette si loin l'emplacement des batteries ennemies qu'elles ne peuvent faire que peu de ravages; parce que tous les moyens de secours peuvent y être rassemblés d'avance.

Un troisième avantage qui ne se rencontre encore que dans les grandes villes et que Paris procure au centuple de toutes les places du royaume, c'est celui de pouvoir disposer de ressources immenses en matériaux de toute espèce et en ouvriers de toutes les professions possibles. Rien n'arrête, rien n'embarrasse pour la défense et pour les sorties. Tous les dégâts sont réparés promptement. Toutes les constructions utiles, les barrières, les palissades, les estacades, les blindages, les réduits en charpente, les batteries couvertes, les blockhauss crénelés, les moyens de transport, tout se crée et s'exécute par enchantement.

Les militaires qui ont attaqué ou défendu des places, peuvent, seuls, apprécier l'importance d'un pareil avantage et l'influence qu'il exerce sur la défense.

C'est particulièrement l'immense développement de l'enceinte de Paris qui donne à sa défense une supériorité d'action qu'aucune autre ville, au monde ne peut prétendre, au

même degré. L'ennemi, obligé de répartir ses troupes sur le pourtour de la place afin de la bloquer de toutes parts et le plus hermétiquement possible, ne peut pas être en force sur tous les points. Il serait encore plus dégarni s'il était forcé de se diviser en armée de siége et en armée d'observation. L'assiégé reste donc maître de se porter sur tel point qu'il jugera à propos avec des forces toujours supérieures à celles de l'assiégeant. Il a sur lui le grand avantage d'agir par la ligne la plus courte ou par le rayon du cercle, tandis que l'ennemi ne peut se mouvoir que sur la circonférence. Les sorties ne sont plus de simples chicanes pour retarder ses progrès. Elles deviennent de véritables opérations de guerre dont les chances sont toutes en faveur de l'assiégé. L'ennemi sera culbuté, détruit, exposé à perdre son artillerie avant de pouvoir être secouru, et sans que la sortie puisse être compromise; car elle a la place pour retraite assurée, soit par un mouvement rétrograde sur le point d'où elle est partie, soit sur tout autre point de l'enceinte, selon le but qu'elle se sera proposé et l'étendue du terrain sur lequel elle aura voulu agir. Dans les deux cas, sa retraite sera favorisée par l'artillerie des remparts, et, au besoin, par la position con-

certée de corps auxiliaires, échelonnés en arrière et destinés à faire une démonstration utile pour inquiéter ou pour contenir l'ennemi.

Sans épuiser toutes les considérations que je pourrais faire valoir à l'appui de celles que je viens de présenter, je crois en avoir dit assez pour prouver que l'étendue de l'enceinte de Paris, loin de fournir une objection sérieuse contre le projet de sa fortification, au moins sous le rapport de l'art, lui prête, au contraire, une force de résistance incomparablement supérieure à celle des places de guerre ordinaires. C'est en combinant les éléments de cette résistance, pour ainsi dire inerte, avec les forces vives dont vient l'animer une population d'un million d'habitants que Paris surgit au sein du royaume comme le boulevart inexpugnable de la puissance et de l'indépendance nationales. Je dis inexpugnable, dans l'acception la plus rigoureuse du mot, et mon assertion sera bientôt une vérité incontestable pour tout homme de sens et de bonne foi.

Quelles que puissent être les forces de l'ennemi, et en les portant jusqu'à trois cent

mille hommes, je pense qu'une garnison de vingt-cinq à trente mille hommes de troupes régulières de toutes armes, suffit pour donner à la défense de Paris l'extension et l'ascendant dont elle est susceptible; car sa réunion avec quarante ou cinquante mille hommes d'une garde nationale bien organisée et animée de l'excellent esprit qu'elle a manifesté dans les deux invasions et dans toutes les circonstances où son concours est devenu utile pour la répression de la révolte, porte immédiatement les forces actives de la place à quatre-vingt mille hommes, c'est-à-dire, à un corps d'armée nullement disproportionné avec les forces de l'assiégeant, suffisant pour le service habituel et pour toutes les entreprises d'une défense vigoureuse et souvent offensive. Les gardes nationales et la population virile de la banlieue, réfugiées dans la place, viendront ajouter à cette force, déjà si respectable, un corps de vingt mille hommes également dévoués et déterminés.

On conçoit que c'est particulièrement sur le corps régulier que je fais reposer toutes les opérations extérieures, et ce corps sera facilement tenu au complet par la possibilité de le recruter au fur et à mesure de ses pertes, avec des militaires libérés et des hommes de

bonne volonté qui se trouvent par milliers dans la population de Paris.

La garde nationale occupe les remparts et les postes de sûreté; participe aux sorties, comme corps auxiliaire; occupe les positions qui favorisent les opérations et assurent les retraites. Bientôt elle sera elle-même impatiente d'agir plus efficacement, et l'ennemi aura réellement devant lui, tantôt sur un point et tantôt sur un autre, une armée de cent mille hommes. Car le corps de place ne sera jamais dépourvu ni de fusiliers ni même de canonniers. — Les suppléants seront toujours nombreux et empressés. Il ne faudra que de bons chefs de pièces.

Je demande ce que deviendra l'ennemi en présence d'une pareille armée, libre d'agir à son gré, maîtresse de profiter de toutes les circonstances favorables que le temps et le hasard doivent faire naître; sans inquiétude sur sa sécurité, non plus que sur l'issue de ses mouvements ou des opérations qu'elle peut entreprendre, et devant une place dont il ne peut pas encore approcher, car il n'a pu parvenir sous ses murs que par un mouvement d'invasion rapide, et par conséquent il n'a avec lui ni pièces de position, ni artillerie de siége, ni mortiers, ni approvisionnement

de munitions et de projectiles. Pense-t-on que l'armée restée sur les derrières ou sur les flancs de la ligne d'opération de l'ennemi laissera tranquillement passer et arriver au quartier général des assiégeants les convois d'armes, de munitions et de vivres?

S'il ne s'est rendu maître d'aucune place des frontières, d'où tirera-t-il ses approvisionnements? comment échappera-t-il aux entreprises de ces places sur la ligne ou sur les lignes par lesquelles il aura opéré, c'est-à-dire, sur les routes au moyen desquelles il communique avec ses dépôts et ses magasins? car je veux être compris de tout le monde. Ces routes traversent nécessairement la zône de places fortes qui couvre les frontières. Si donc ces places sont libres, n'inquièteront-elles pas ces communications par des attaques continuelles? Que deviendra donc l'armée qu'elles approvisionnent?

On se prévaudrait en vain de ce qu'a fait Napoléon dans toutes ses guerres et de ce qu'ont fait, à son imitation, les puissances alliées dans leurs deux invasions. Il n'y a plus parité dans les positions respectives. Les places ont pu être masquées et tenues en respect par des corps d'observation d'une force correspondante à celle de leurs garnisons,

parce que l'armée défensive s'était repliée devant l'armée envahissante, et qu'une fois écrasée tout tombait avec elle; mais ce n'est plus ici le cas : l'armée défensive, soit qu'elle ait été battue ou qu'elle ait manœuvré pour éviter une bataille, n'a pas été chassée par l'armée envahissante, devant elle, comme un troupeau. Elle n'avait pas besoin de se maintenir en travers de l'ennemi pour couvrir la capitale qu'elle savait gardée et bien fortifiée. Elle s'est jetée sur les flancs de l'ennemi pour l'arrêter tout court, ou pour lui faire payer cher sa témérité. Il n'y a donc plus de corps d'observation qui puissent masquer les places, car ils seraient tous compromis. Donc les places seront libres; donc leurs garnisons pourront agir sur les communications de l'armée envahissante et intercepter ses convois.

Dans la supposition que les choses se fussent passées ainsi, y a-t-il un seul homme de guerre qui osât poursuivre sa pointe sur la capitale, en laissant une armée derrière lui? à moins qu'il n'eût des forces triples et qu'il pût détacher un corps au moins égal pour l'opposer à cette armée et paralyser son action. Encore s'exposerait-il à faire détruire ce corps détaché, parce que l'armée défensive saurait bien manœuvrer de manière à l'attirer sur le

terrain qui lui serait favorable et jusque sur l'échiquier des places fortes qui, lui prêtant des points d'appui dans toutes les directions, favoriseraient toutes ses entreprises, et lui fourniraient infailliblement l'occasion de battre vingt fois de suite ce corps abandonné, qui ne pourrait pas même couvrir les communications de l'armée envahissante et par conséquent les siennes.

Dans quelle position se trouverait alors l'armée arrêtée sous les murs de Paris? sans artillerie de siége, sans munitions et peut-être sans vivres; car ceux qu'elle pourrait tirer du pays qu'elle occupe seraient promptement consommés; si elle devait les faire venir de plus loin, ils ne seraient point à l'abri des corps de partisans et de gardes nationales organisés tout autour d'elle avec d'autant plus de rapidité que, sans inquiétude pour la capitale et rassurées sur l'issue définitive de l'entreprise imprudente de l'ennemi, les provinces voudraient toutes concourir à sa destruction.

Rentrons au sein de Paris assiégé, et poursuivons l'examen comparatif des moyens de l'attaque et de la défense. Admettons que l'armée ennemie sera parvenue sous les murs de

la capitale fortifiée, après une bataille gagnée sur les frontières, et que, sans avoir rien à redouter sur ses flancs ni sur ses derrières, elle pourra, tranquillement, faire venir son artillerie de siége et ses munitions : concession qui serait ridicule si elle n'était pas fictivement nécessaire pour mettre aux prises l'assiégeant et l'assiégé. — Combien de temps lui aura-t-il fallu pour faire arriver son équipage de siége? combien en aura-t-il mis à creuser, élever, perfectionner et armer une ligne de contrevallation de 12 ou 15 lieues de développement, s'il a jugé nécessaire de l'établir pour mieux isoler la place et pour se prémunir contre les sorties et les entreprises redoutables d'une armée de 100,000 hommes? Mais je passe outre, et je fais bon marché des difficultés. — Le voilà en mesure de commencer ses opérations : croit-on que ses travaux se poursuivront sans trouble, qu'ils ne seront pas souvent bouleversés et ses tranchées rasées, comblées? Quand il faudra élever ses batteries sous le feu des canons de la place, pense-t-on que leur établissement sera chose si facile lorsque des sorties latérales de 15 à 20 mille hommes, après avoir culbuté les troupes qu'elles auront devant elles, viendront tomber sur le flanc des travaux de siége,

pendant qu'ils seront attaqués directement? Plus ces travaux avanceront, plus les difficultés augmenteront : car l'artillerie des assiégeants n'aura pu acquérir de supériorité sur celle de la place, ni par le nombre, ni par la direction, puisque l'attaque et la défense se poursuivent sur deux lignes parallèles et se contrebattent avec un avantage égal. Il y aura seulement cette différence que les pièces endommagées et démontées se remplaceront avec facilité et promptitude sur les remparts, et qu'il n'en sera pas de même dans les batteries de l'assiégeant.

La marche de l'ennemi ne sera-t-elle pas souvent retardée et suspendue par les entreprises de la garnison sur les points éloignés des fronts d'attaque, tantôt sur une rive et tantôt sur l'autre? non par des sorties de quelques bataillons, mais par de véritables invasions de vingt à trente mille hommes.—Que de milliers de prisonniers l'assiégé aura à faire travailler, partout où il aura de la terre à remuer, des pierres à conduire, des bois à porter! — Que de canons enlevés seront étalés sur les places publiques, comme trophées glorieux du courage de la garnison!

Enfin, l'ennemi couronne les glacis, et ses batteries ont fait brèche praticable sur les

faces et aux saillants de deux ou trois bastions contigus. C'est vainement qu'il tenterait de les aborder sans mettre ses colonnes à couvert par une profonde tranchée ou double caponnière, car les feux de flancs n'auront point été éteints; ni par les batteries à ricochet, qui ont peu d'action sur les flancs des bastions, à raison de leur peu de longueur et de la facilité d'abriter les pièces; ni par les contre-batteries, qui ne peuvent s'établir sous l'enfilade des bastions et des courtines non attaqués : car il ne faut pas perdre de vue que l'immense circonférence de la place a permis de tracer les fronts qui la couvrent en ligne sensiblement droite.

Mais je veux que l'ennemi parvienne à donner l'assaut, malgré l'effroyable massacre des feux non éteints, malgré les vigoureuses sorties de la garnison, qui seront parties des fronts voisins, et qui tomberont par les fossés sur les flancs de ses colonnes d'attaque; malgré l'irruption soudaine d'un corps de vingt à vingt-cinq mille hommes qui, profitant de la nécessité, pour l'assiégeant, d'accumuler tous ses moyens de force et de réunir ses meilleures troupes afin d'assurer le succès de son assaut, partiront d'un point éloigné des attaques pour se jeter sur les derrières des po-

sitions de l'ennemi, et porteront le désordre et la confusion dans l'armée entière. — Quelle ne sera pas sa surprise, quel ne sera pas son découragement, quand il verra d'autres remparts élevés derrière ceux qu'il a conquis et par lesquels il croyait entrer dans la place! non point de ces retranchements ordinaires qu'une garnison se ménage pour capituler avec honneur, après avoir soutenu vaillamment plusieurs assauts au corps de place; mais des remparts solides, revêtus en bonne maçonnerie, précédés d'un bon fossé et bien défendus par des feux de flanc : remparts qu'il faudra attaquer comme les premiers, ouvrir par de nouvelles brèches, et assaillir après un passage de fossé, et cela pour en trouver un troisième, s'il n'avait pas péri à la peine.

Mes suppositions ne sont ni déraisonnables ni exagérées. Les considérer comme telles serait méconnaître les ressources immenses que présente une population d'un million d'habitants dans une place de 10 lieues de circuit. Ce que je décris, c'est ce que la garnison d'une place ordinaire est tenue de faire par devoir. C'est ce qui a sauvé Metz assiégée par Charles-Quint. Et quelle comparaison établir entre Metz et Paris?

C'est encore une de ces circonstances où éclate

toute la supériorité de l'enceinte continue sur les forts détachés ; car, en supposant qu'ils aient été retranchés à la gorge, le réduit sera probablement évacué en même temps que l'ouvrage principal, parce que l'ennemi, en donnant l'assaut, tentera de pénétrer aussi par les deux trouées latérales, et que la garnison du fort craindra d'être tournée et coupée. Cette manœuvre de l'assiégeant a d'autant plus de chances de succès qu'il ne manquera pas de faire diversion sur les points éloignés, en menaçant de forcer quelques-uns des autres intervalles ; il serait même possible que toutes ses entreprises réussissent à la fois. — Dans l'enceinte continue, aucune inquiétude pour les diversions. C'est, au contraire, la place qui les opère à son gré et qui en choisit les points les plus convenables. Non-seulement les retranchements construits en arrière des brèches ouvertes présenteront toutes les difficultés d'un nouveau siége à entreprendre, mais encore il sera facile d'élever, dans les deux bastions contigus aux fronts attaqués, des cavaliers qui domineront les établissements de l'ennemi et qui les rendront intenables par des feux plongeants, par des feux de flanc et par des feux de revers, si l'assiégeant pouvait pousser ses travaux jus-

qu'à déboucher dans les fossés pour assaillir ces retranchements.

Qu'à cette occasion il me soit permis de faire une dernière observation relativement aux opinions contradictoires qui se sont manifestées dans la discussion comparative des avantages et des inconvénients attribués à l'enceinte continue et aux forts détachés. Il faut, franchement, appeler les choses par leur nom. Le système des forts détachés ne constitue point UNE PLACE. Ce n'est qu'une espèce de *ligne* circulaire adossée à un simple réduit de sûreté, et qui ne remplit pas même les conditions d'un bon camp retranché : — 1° Parce qu'elle n'est point appuyée à une place solide par elle-même ; — 2° Parce qu'elle embrasse une immense étendue qui présente, sur tout son pourtour, les mêmes moyens de défense, et que, par conséquent, l'ennemi reste maître de choisir ses fronts d'attaque avec des chances égales de succès, sur tous les points indistinctement; — 3° Parce qu'elle impose à l'assiégé l'obligation de surveiller et de protéger chacun de ces points avec la même attention, et de conserver partout des moyens de résistance suffisants, afin d'éviter une surprise ; — 4° Parce que cet état de choses ne permet pas de disposer d'une force assez considérable

pour agir offensivement contre l'ennemi sans dégarnir une partie de cette ligne et sans en compromettre la sûreté; — 5° Parce que, dans une telle situation, l'armée qui occupe cette ligne est condamnée à un rôle passif qui ne doit avoir d'influence sur la défense générale du royaume que par le seul avantage de tenir en échec la portion des forces ennemies qu'elle peut avoir devant elle, mais sans pouvoir concourir efficacement à sa destruction. — Sous tous ces points de vue, le système des forts détachés est plutôt un embarras qu'une véritable protection. — Un camp retranché destiné à recueillir une armée, soit pour la soustraire aux entreprises d'un ennemi victorieux et supérieur en force, soit pour lui ménager une forte position qui commande les différentes lignes d'opérations de l'ennemi et facilite les moyens d'agir sur ses flancs et sur ses derrières, est ordinairement disposé de telle sorte que la plus grande partie de son tracé est à l'abri de toute attaque par l'effet d'obstacles naturels ou par la saillie que prennent, sur ses longs côtés, les ouvrages de la place à laquelle il est appuyé. Alors les points accessibles étant très-limités, il devient facile d'y accumuler les moyens de résistance et de les rendre fort respectables. Un tel camp

retranché me paraît supérieur à celui que présente le système des forts détachés. Il n'y a pas d'incertitude sur les points d'attaque. L'armée qui l'occupe en reçoit une plus grande sécurité et conserve une plus grande liberté d'action. Elle a, pour agir à l'extérieur, en outre des sorties du camp, toutes celles de la place avec laquelle il fait corps. Elle peut se dérober aux observations de l'ennemi, lui faire prendre le change et donner à ses mouvements les directions les plus convenables à ses desseins. Mais que serait même un pareil camp retranché, avec toute sa supériorité sur le système des forts détachés, comparé à l'immense place de Paris, qui donne à l'assiégé sur l'assiégeant tous les avantages que ce dernier prendrait, lui-même, contre les forts détachés.

J'ai traité la question de la défense de la capitale avec la confiance que m'a donnée ma propre expérience. Chargé, depuis 1811, des immenses travaux de la fortification de Dantzick; et par suite, en 1812, de la direction de sa défense en cas de siége, par mission expresse de l'empereur, avec cette clause remarquable que ni roi, ni prince, ni maréchal, ne pouvait, sous aucun prétexte, me déplacer ni me donner un supérieur de mon arme, j'ai eu

l'occasion d'apprécier tout ce que le courage et l'intelligence peuvent opposer d'obstacles imprévus aux attaques d'un assiégeant, tel impatient, tel audacieux qu'il puisse être. — Nous avons forcé l'ennemi à déployer devant un ouvrage de campagne élevé en sa présence, en tête du village de Hora, l'appareil d'une attaque régulière pendant plus de cinquante jours. — Dantzick a soutenu un siége d'une année entière, et la place avait encore une année de résistance devant elle si la garnison avait eu du pain. Le dernier morceau avait été consommé le jour où l'ennemi prit possession de la ville. Que n'aurions-nous pas entrepris et exécuté avec une population qui aurait eu le même intérêt que la garnison? et qu'est encore Dantzick comparé à Paris (1)?

(1) Deux lunettes en terre, jetées en avant du Bischofsberg, qui était le front d'attaque choisi par l'ennemi, ont résisté à toute la puissance de son artillerie. Les massifs de leurs remparts et de leurs parapets renfermaient plus de boulets ennemis qu'ils ne contenaient de pieds cubes de terre. Les deux ouvrages étaient enlacés, à portée de pistolet, jusqu'en arrière de leurs gorges, qui avaient été fermées par des traverses défensives; et la garnison tenait toujours, parce qu'on lui avait ménagé une communication avec la place au moyen d'une large rampe pratiquée sur le revers d'une pente escarpée, au pied de laquelle bivouaquait en sûreté un bataillon destiné à secourir et à

Pour faire arriver l'ennemi jusque sur les remparts de la place, j'ai été obligé de faire les concessions les plus absurdes; de le faire pour ainsi dire tomber des nues; de condamner nos soldats du dehors au rôle ridicule de spectateurs désintéressés; nos places à l'impuissance; nos provinces et leurs gardes nationales à l'indifférence et au repos. Je lui ai laissé entreprendre et terminer des travaux impossibles devant une armée de cent mille hommes; élever des batteries que la seule artillerie des remparts aurait dû foudroyer; car elle est sur chaque point aussi forte que celle de l'ennemi, et elle est en pleine activité avant que la sienne soit seulement montée et en place; enfin, je l'ai conduit complaisamment jusque dans l'intérieur des bastions d'attaque, où la force des choses et la nécessité l'ont condamné à périr.

Dans quel état se serait trouvée son armée, seulement au bout de six semaines ou deux mois de siége? Accablée de fatigues, de priva-

reprendre de force les deux ouvrages, s'ils étaient assaillis et emportés. C'est de notre plein gré que ces ouvrages ont été évacués lorsque nous avons connu que la France avait été abandonnée de tous ses alliés; car c'étaient leurs propres troupes qui partageaient avec les nôtres l'honneur de cette belle défense.

tions, comment aurait-elle suffi aux travaux de siége, à la défense de ses positions et à celle de ses tranchées? Comment aurait-elle pourvu aux besoins journaliers de son existence matérielle? Encombrée de ses malades, de ses blessés, elle aurait décliné rapidement et se serait fondue pendant que la garnison, ne manquant de rien et n'ayant que l'embarras du choix pour réparer ses pertes, aurait chaque jour acquis une supériorité sur elle, et fini par l'écraser, si elle ne s'était hâtée d'abandonner une entreprise aussi téméraire, en sacrifiant probablement son artillerie de siége et partie de ses bagages.

J'ai eu raison de proclamer Paris fortifié une place inexpugnable; car je n'ai déployé pour sa défense qu'une partie des moyens que présente l'immensité de sa population et de ses ressources. Ne pouvais-je pas, ou plutôt ne devais-je pas, pendant le cours du siége même, organiser en armée régulière ces centaines de milliers d'ouvriers sans travail et sans moyen d'existence, ainsi que la portion valide de la population nécessiteuse de cette grande capitale? Cent cinquante mille hommes d'infanterie, trente mille cavaliers très-bien

montés, avec une artillerie de deux cents pièces de campagne et de cent obusiers, bien attelée et bien pourvue, se seraient successivement organisés, formés et aguerris. Les généraux, les officiers, les sous-officiers, tous éprouvés par d'anciens services, se seraient présentés en foule, et chacun, suivant son aptitude et sa capacité, aurait trouvé à s'encadrer utilement, pour lui et pour l'état.

C'est alors que Paris prend un autre aspect! c'est alors que l'ennemi est perdu sans ressources, et que pas un de ses cavaliers ne doit repasser le Rhin ou la Meuse, pour aller porter la nouvelle du désastre! Paris n'est plus seulement l'*Arx sacra* qui a servi d'asile aux pénates de la patrie, c'est la fournaise d'un volcan qui déverse les torrents de sa lave brûlante sur ces Teutons, ces Goths, ces Vandales, que la haine et l'espoir du pillage ont rameutés contre l'antique Gaule!!...

A ceux qui craindraient que cet armement des masses pût compromettre le pouvoir et la sécurité publique, je répondrai que ces masses existent, HEUREUSEMENT, et que le meilleur moyen de les faire concourir, avec toute confiance, à la défense commune, c'est de les organiser en corps réguliers. Là, le besoin de la discipline est senti et apprécié jusque par

le dernier soldat; là, s'ouvre une nouvelle école d'obéissance à l'autorité légale. C'est dans un tel moment, la seule organisation qui assure, à la fois, l'ordre public et le salut de la patrie.

Avec de pareils moyens de puissance, moyens réels et que vous avez toujours sous la main, croyez-vous que Paris fortifié ne soit pas, en effet, une place imprenable, et que sous sa protection la France puisse jamais être envahie et conquise solidement?

Je retourne l'argument et je déclare, avec une conviction malheureusement trop fondée, que sans la fortification permanente de Paris, la France ne peut jamais être défendue contre une *coalition générale de l'Europe*. Je suis tellement frappé du danger toujours imminent que laisse planer sur notre tête une coupable incurie, que je m'étonne que le roi puisse dormir tranquille dans son palais; car les ressources de la sagesse s'épuisent aussi; car les déférences les plus attentives ne désarment jamais l'ennemi. C'est donc aux ministres, aux chambres, à garantir le trône constitutionnel. C'est un dépôt sacré confié à leur vigilance et à leur courage!....

La fortification permanente de Paris ne sert pas moins utilement les intérêts privés que

les intérêts d'état. En effet, la moindre appréhension de guerre, le moindre rassemblement de troupes alliées, comme la revue de Calisch, etc., le moindre avis de levées extraordinaires chez nos voisins, ou d'événements imprévus dans l'étranger, même de faux avis semés par une coupable cupidité, ne portent-ils pas le trouble dans tous les esprits et dans tous les intérêts? L'interruption subite des affaires et les cotes de la bourse en sont l'expression fidèle. Il y a dans les masses un pressentiment instinctif qu'on ne s'explique pas, et qui produit cette funeste terreur panique à laquelle le plus brave des peuples, les Romains, avaient élevé un temple comme à une puissance surnaturelle. Paris fortifié nous met à l'abri de pareilles alarmes et des perturbations qu'en éprouvent le crédit public et les fortunes particulières. L'agriculture, l'industrie, le commerce, prospèrent dans une parfaite sécurité. Alors, le gouvernement apparaît tellement solide, tellement fort que les espérances des conspirateurs qui font toujours entrer dans leurs calculs les chances de l'intervention étrangère, s'évanouissent à jamais. —L'opinion publique ne peut plus être égarée, on verrait au contraire sur la seule apparence d'une guerre possible éclater une sorte de sa-

tisfaction générale, dans la certitude d'avoir une occasion de venger d'anciennes injures et d'accroître la puissance nationale.

Depuis les désastres de 1814 et de 1815, et plus particulièrement depuis la révolution de Juillet, aucune question d'une plus haute importance que celle de la fortification de Paris n'a été agitée dans les conseils de la couronne et dans les chambres. Celles qui ont été suscitées par les événements de la Belgique, de l'Espagne et de la Pologne, sont tellement secondaires, qu'elles n'acquièrent de poids et d'intérêt que par la solution de la première. Si la capitale reste ouverte, ce ne seront pas les secours des Belges et des Espagnols, ou les vœux des Polonais, qui sauveront la France d'une invasion européenne!.... Si Paris est fortifié, c'est alors seulement que notre appui servira utilement nos amis, et, qu'au besoin, notre courage peut affronter avec confiance les efforts réunis de tous les ennemis de la France; car nous serons invincibles, indomptables, sous la protection de cette immense forteresse centrale, qui tient en réserve pour tous les besoins, pour tous les périls, les ressources infinies de sa puissance et les armées innombrables de son inépuisable population.

La fortification de Paris ne saurait être une question de controverse entre les partis : elle reste étrangère à leurs débats comme à leurs intérêts personnels ; car tous veulent le salut de la France ; c'est le seul point peut-être sur lequel il est permis d'espérer unanimité d'opinions et de vœux. Comment se fait-il donc qu'une proposition, qui avait pour but la défense et l'indépendance du pays, la sécurité de tous, la vie, l'existence de la nation elle-même, n'ait pas été accueillie d'une acclamation de reconnaissance? J'aurais, contre mon opinion, voté pour les forts détachés, parce qu'il importait, avant tout, de fortifier Paris; et qu'il était impossible que ces forts isolés ne fussent pas un jour rattachés les uns aux autres par une enceinte intermédiaire continue, quoique la dépense eût été double et que la défense y eût infiniment perdu. C'est un très-grand malheur, une véritable calamité publique que Paris n'ait pas été fortifié immédiatement. Heureusement que ce moyen de salut, ce moyen de force et de puissance, est à notre disposition, et que nous ne sommes point assez égarés par l'esprit de parti pour sacrifier au triomphe d'une opinion la sécurité du présent et les espérances de l'avenir.

Toutes les manœuvres stratégiques, tous les plans d'opérations défensives combinées, soit avec les places fortes, soit avec les positions centrales ou latérales qui présentent le plus d'avantage et d'action contre les deux flancs des lignes d'invasion présumées, qui facilitent une correspondance plus immédiate avec les mouvements et les opérations des autres centres de défense, dans le but d'arrêter l'ennemi, de le surprendre, et de couvrir les places les plus importantes du royaume, telles que Lyon et Paris, ne sont que des hypothèses possibles, mais qui manquent des seules bases solides qui puissent assurer leur efficacité ; je veux dire la fortification de Paris et celle de Lyon. Tout est praticable, tout est bon avec ces deux villes fortifiées. Rien n'est assuré sans ces deux points d'appui et de sécurité.

L'occasion me permet d'énoncer ici une opinion que je crois juste : c'est que les forts construits à Lyon ne rempliront complétement leur objet, quant à la défense du royaume, que lorsqu'ils seront liés par une enceinte intermédiaire. Des forts isolés et indépendants manquent de cette direction unique, qui fait concourir chacune des parties du système au but final de l'ensemble. Il y a danger sérieux à ce que l'ennemi s'empare d'un seul des forts,

car il serait tout aussi maître de la ville que la troupe qui occupe tous les autres.

Je ne suis entré dans la discussion d'aucun des nombreux projets qui ont été présentés pour la fortification de Paris, parce qu'ils n'ont point réalisé à mes yeux les deux seules conditions qui permettent d'exploiter utilement, pour le salut du royaume, les ressources infinies de la capitale et l'immense puissance d'une population d'un million d'habitants : je veux dire *une sécurité absolue pour la garnison et la population*, et la nécessité pour l'ennemi *de passer par les lenteurs et les difficultés d'un siége régulier.* C'est cette nécessité qui favorise le développement de tous les moyens de résistance tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la place, qui donne aux armées du dehors le temps de réparer leurs pertes si elles en avaient éprouvé, de reprendre et de concerter leurs opérations, de réunir et d'organiser toutes les gardes nationales mobiles du royaume, de jeter des corps de quinze à vingt mille hommes dans les grandes places des frontières laissées sur les derrières de l'ennemi, telles que Besançon, Strasbourg, Metz, Lille, et de préparer ainsi les moyens d'une destruction certaine et complète pour toutes les armées qui, dans la folie présomp-

tion de maîtriser encore une fois la France entière par l'occupation de ses deux capitales, se seraient imprudemment aventurées jusqu'au cœur du royaume.

Les camps retranchés les plus solides, les lignes les mieux établies, les inondations, et toutes les manœuvres d'eaux, telles bien appuyées qu'elles soient, n'équivalent, en aucune manière, à la fortification permanente et continue de la ville de Paris, tant pour sa défense propre que pour celle du royaume.

C'est une idée fausse que celle de créer une grande place centrale, toute militaire, pour échapper aux inconvénients d'une population nombreuse et aux difficultés de pourvoir à sa subsistance pendant un long siége : car une place de guerre, à moins qu'elle ne soit destinée à occuper un col, un défilé, un nœud de routes, ou à favoriser un passage de rivière, etc., n'acquiert d'importance réelle, même sous le point de vue de la défense, que par les ressources que procure une population riche et nombreuse. — Une place toute militaire, jetée en arrière de Paris pour y recueillir les débris d'une armée battue et les grands pouvoirs de l'état, est une folie; car c'est dans Paris qu'est la France tout entière. — Le projet d'établir

une grande place centrale sur l'Aisne, ou entre l'Oise et l'Aisne, a pour but de défendre la capitale, et de prêter appui à l'armée qui devra la couvrir. Ce but ne serait pas rempli sûrement; car, malgré la place et l'armée qui manœuvre autour d'elle, Paris peut être surpris, et sa chute entraîne celle de l'empire. Paris ne peut donc être solidement assuré que par sa propre enceinte, et c'est alors qu'il devient le palladium du royaume.

Ce n'est pas seulement sous le point de vue militaire que la fortification de Paris acquiert une immense importance, c'est aussi sous les rapports de politique et de gouvernement. Par le seul fait que la France est devenue inattaquable, elle est affranchie de toute influence extérieure. Elle n'a plus pour guide et pour motif de sa conduite, avec toutes les puissances du monde, que son équité et ses légitimes intérêts. C'est alors que sa voix devient sonore et puissante dans les conseils des rois! c'est alors qu'elle commande pour elle le respect qu'elle s'impose à l'égard des autres! c'est alors aussi que toutes les espérances entretenues par la malveillance, que tous les projets suscités par

la haine se dissipent comme des chimères !... On met trop de prix à l'amitié d'un voisin puissant pour s'exposer à la perdre, ou seulement à la compromettre. Et, en effet, quels moyens terribles de représailles ne donnent pas à la France la sécurité qu'elle obtient par la fortification de Paris, et la facilité qu'elle acquiert de faire surgir spontanément, de cette immense fabrique de soldats tout armés, des masses formidables qui dispensent ses armées régulières de limiter leurs opérations à la défense intérieure du pays, et qui livrent à leur invasion les peuples et les territoires ennemis.

Ces avantages inappréciables ne sont atténués par aucune crainte de réciprocité. — Paris est la seule ville du monde qui, à titre de capitale, puisse devenir un boulevart inexpugnable. Pour nous, elle est la garantie certaine de notre indépendance territoriale et politique, de notre nationalité et de notre longévité comme corps social, comme peuple, comme puissance indestructible, si dans ce monde il est donné à quelque chose d'échapper à la toute puissance du temps.

Dans la répartition actuelle de l'Europe, l'Angleterre et la Russie, la première, par la mer et par ses vaisseaux; la seconde, par ses

glaces et par son immense étendue de la Vistule à la Perse, du pôle nord à la Chine, sont les seules puissances qui jouissent, pour leur indépendance nationale, d'une véritable et complète sécurité. — Ces avantages, la France les obtient tous par la fortification de Paris. — L'Autriche et la Prusse ne sont, comparativement, que des puissances secondaires, instruments ou victimes, au gré de leurs voisins. Que chacun pense à soi....... La France seule m'occupe!

Vienne et Berlin peuvent être fortifiés, et, certes, la défense des deux états recevra de cette disposition des moyens de salut qui n'existent point aujourd'hui; mais rien de comparable entre ces deux villes et Paris pour l'importance intrinsèque, pour l'influence extérieure et pour les ressources de la défense.

Il est cependant une autre capitale à laquelle j'attribue aussi une grande puissance défensive : c'est Constantinople. L'armée russe était perdue en 1829 si cette capitale eût été fortifiée. Le sultan, étourdi et trompé, n'eût pas été amené à signer une paix désastreuse.

Constantinople est, après Paris, la ville qui me semble réunir les meilleures conditions pour concourir le plus efficacement à la défense de l'empire. En effet, les Dardanelles et

le Bosphore fermés, cette capitale a derrière elle les populations et les ressources de l'Asie, tandis que l'ennemi n'a que des pays dévastés pour vivre, des plaines sans chaussées, et le plus souvent impraticables, pour communiquer avec ses dépôts, et l'armée défensive qui occupe la position de Schumla, sur ses flancs ou sur ses derrières, si elle ose avancer.

Cette observation, jetée accidentellement au milieu d'une discussion à laquelle elle n'appartient que par analogie de destination, mérite peut-être d'être recueillie et méditée!

S'il reste prouvé pour tout esprit juste et impartial que Paris fortifié soit réellement imprenable, qu'il expose à une destruction complète l'ennemi qui serait assez téméraire pour en entreprendre le siége, et qu'il préserve la France de toute invasion, il est naturel d'en conclure que, non-seulement Paris ne serait jamais attaqué, mais que nous ne verrions plus de ces coalitions monstrueuses qui seraient désormais sans objet, et qui n'auraient d'autre résultat que de nous forcer à sortir des limites dans lesquelles notre modération et une sage économie auraient renfermé le cadre de la force armée nécessaire à notre protection, pour donner à notre puissance une extension et une énergie qui pour-

raient encore une fois devenir funestes aux agresseurs.

Descendons des hautes considérations d'état pour repousser quelques objections d'un ordre tellement inférieur qu'il paraîtrait puéril d'y répondre, si elles n'étaient pas de celles qui frappent davantage parce qu'elles nous touchent personnellement. On paraît très-préoccupé de l'atteinte qu'une enceinte continue peut porter à la liberté de chacun pour tous les mouvements de l'intérieur à l'extérieur et réciproquement, ainsi que de l'asservissement incommode à des heures fixes pour l'ouverture et la fermeture des portes.....! Vaines terreurs! Paris ne sera place de guerre, c'est-à-dire ne sera assujetti à la police et au régime militaire, que lorsque l'ennemi aura franchi les frontières, et seulement encore, dans le cas où il serait prochainement menacé...... Dans tout autre temps, point de portes, point de fossés, point de ponts-levis. Si ses habitants ne voyaient pas les contours de l'enceinte se dessiner dans la campagne par les belles plantations d'ormeaux qui décoreront ses remparts, ils ne se douteraient pas qu'ils soient en effet dans une place de guerre. —

Tous les fossés correspondant aux diverses sorties, après avoir été creusés de toute leur profondeur et bien revêtus en maçonnerie, seront comblés de terre, de manière à s'araser au niveau des chaussées. Ils ne seront déblayés qu'au moment du besoin : et c'est alors seulement que se poseront les portes, les herses, les ponts-levis, les barrières nécessaires. Tout sera préparé d'avance, tout sera tenu en magasin : Paris ne présentera d'autre changement que le relief de son enceinte nouvelle portée à cinq ou six cents toises de l'ancienne, et les belles promenades de ses remparts. La ville acquiert la limite la plus étendue qu'elle puisse jamais atteindre : l'octroi s'enrichit d'un accroissement de consommations qui ajoutent plusieurs millions à ses revenus. Plus de fraude, plus de contrebande, rien ne peut échapper à la surveillance de ses préposés. — Paris s'enrichit de tous les établissements qu'exige sa nouvelle destination; il devient en même temps la première place de guerre et la première capitale de l'Europe, comme la France en devient elle-même le royaume le plus solide et le plus invulnérable.

Une objection d'une autre nature, et qui effraie au premier coup d'œil, c'est celle des

approvisionnements : elle sera appréciée à sa juste valeur par quelques observations dont la justesse frappera tous les esprits et dissipera toutes les alarmes. — Cette question a été traitée par Vauban, sur l'évaluation d'une population de sept à huit cent mille âmes, pendant une année. Ces données satisfaisant à tous les besoins pour une population de quinze cent mille hommes pendant six mois, je dois les admettre comme complétement suffisantes; car le terme de six mois est plus qu'il ne faut pour affamer et ruiner de fond en comble l'armée ennemie, si elle ne devait pas être détruite par les efforts réunis des assiégés et des armées du dehors. Mais l'approvisionnement dût-il être complété pour l'année entière, je dis que la tâche n'est point au-dessus des forces et de l'habileté de l'administration. Paris a tant de moyens de communications; il est entouré de provinces si riches en produits de toute espèce, et particulièrement en grains; ses entrepôts sont, en tout temps, si abondamment approvisionnés en vins et eaux-de-vie; les salaisons, les légumes secs peuvent être réunis en si grande quantité et si promptement; les fourrages, ordinairement suffisants pour les chevaux des particuliers, de la cavalerie,

de l'artillerie et des équipages militaires, peuvent être si facilement proportionnés à l'augmentation de consommation ; enfin, les médicaments de toute espèce sont en telle profusion dans les hôpitaux, dans les magasins et dans les nombreuses pharmacies de la capitale, ou peuvent y être rassemblés avec tant de facilité et de promptitude, qu'il n'y a aucune impossibilité à pourvoir, même pendant une année, aux besoins variés d'une population d'un million d'habitants.

On sait qu'en tout temps et en pleine paix deux mois d'approvisionnement sont toujours assurés à Paris sans qu'il en coûte rien à l'administration. On conçoit dès lors qu'il y aurait à faire peu de sacrifices en intérêt des sommes avancées par les corporations des boulangers et des bouchers, pour assurer ces approvisionnements pendant un terme beaucoup plus long.

On aurait pu se dispenser d'entrer dans ces détails ; car une place d'un développement de dix à douze lieues d'enceinte, avec une population d'un million d'habitants, une garnison de cent mille hommes et une armée subsidiaire de deux cent mille, au besoin, placée à soixante lieues des frontières les plus rapprochées, qui sont elles-mêmes couvertes d'une

triple ligne de places fortes, assise sur deux rivières qui donnent tant de facilités pour manœuvrer sur leurs rives, ne saurait jamais être bloquée solidement.

Le matériel de l'artillerie, les approvisionnements en projectiles, les munitions, les dépôts d'armes, les magasins d'habillement et d'équipement, calculés sur les forces qui ont été mises en jeu pour la défense de la place et les opérations extérieures sont supposés compris, quant aux capitaux qui doivent solder leur achat ou leur confection, dans l'ensemble des dépenses nécessaires à l'exécution du plan général de la fortification de Paris.

Je n'entre pas dans la supputation des sommes qu'il faudra consacrer à l'érection de l'enceinte de la capitale, non plus qu'à la création de tous les établissements qui en sont l'annexe indispensable; car je ne discute point un devis estimatif, je traite ici une question d'état. Telles considérables que puissent être ces sommes, il y aura toujours l'*infini* entre leur valeur et celle du résultat obtenu par leur emploi.

Versailles a coûté plus de quatre cents millions qui représentent aujourd'hui un mil-

liard ; et ce n'est qu'un palais et des jardins. Le vingtième de la somme (*cinquante millions*) entourerait Paris d'une enceinte inexpugnable : et Paris, c'est la France tout entière, c'est le gouvernement constitutionnel, c'est la dynastie de Juillet.

Avec Paris fortifié, tout devient éternel. Si Paris reste ouvert, tout peut avoir péri dans quelques années, jusques à la race des rois de notre choix. — Dans ces temps de funeste audace et de fanatisme frénétique, où le sort de l'état est tombé à la discrétion de quelques assassins, où les factions, les partis politiques et ceux qui les encouragent, ont peut-être placé leurs espérances dans le succès d'un crime, nous livrons au hasard des événements les têtes précieuses sur lesquelles reposent les destinées de la patrie. Qui peut répondre que l'étranger, sous le prétexte de venger un attentat, ne vienne pas, au premier moment de trouble et de confusion, faire irruption au sein de la France, accompagné d'un autre prétendant dont il exploiterait, pour son compte, les droits qu'il consentirait à lui reconnaître et à appuyer de ses armes ? Que Paris soit fortifié et il n'osera pas même franchir nos frontières, parce qu'il ne serait pas assuré de les repasser, et qu'il expose les

siennes à être envahies à leur tour, pour replacer les nôtres sur le sol qui leur appartenait.... Étrange aveuglement! c'est notre propre existence qui est réellement en danger, et nous négligeons les moyens de conservation et de salut qui sont à notre disposition, pour donner tous nos soins à des intérêts secondaires, précieux sans doute, mais qui, en réalité, n'ont d'importance qu'autant qu'il y a pour nous garantie de longévité.— Ces routes, ces ponts, ces canaux, ces chemins de fer auxquels nous prodiguons les ressources de notre puissance et de notre crédit, comme éléments de prospérité future, sont pour moi le sujet de tristes méditations et d'affligeantes pensées; car nous ne sommes point certains de recueillir pour nous-mêmes les fruits de tant de sacrifices. C'est donc le salut de la patrie qui appelle, avant tout, notre sollicitude et notre dévouement. C'est lui qu'il faut assurer, non pas pour aujourd'hui, non pas pour demain, mais pour toujours, et par le moyen le plus efficace. Ce moyen, je le signale avec toute l'autorité que lui donne le jugement de Vauban, patriote par excellence, à qui rien d'utile au pays n'a échappé; et celui de Napoléon, dont le grand nom rappelle toutes les gloires de la France, et dont la chute épouvantable doit, au moins,

nous servir de leçon. Ce moyen, c'est la fortification de la capitale du royaume. — Paris, place de guerre, donne à l'empire français une stabilité éternelle; il est la seule garantie réelle de l'intégrité du territoire, de l'indépendance nationale, de nos libertés et de la perpétuité de la dynastie de Juillet.

Pendant que ce mémoire était livré à la lithographie, la discussion de l'adresse a donné lieu à des débats très-remarquables sur la question d'intervention en Espagne. Parmi les arguments qui ont été présentés par le gouvernement, il en est un qui a dû frapper profondément les deux chambres et la France entière; c'est celui de M. le président du conseil en réponse à l'honorable M. Thiers. « Si vous allez en Espagne, disait-il, où seront vos der- » rières ? ne sera-ce pas sur le Rhin ? et de ce côté, ce ne » sont pas seulement quelques brandons de guerre civile » qu'on peut jeter sur notre territoire ! »

Cette déclaration n'est pas pour moi la révélation d'un danger nouveau ; mais elle vient de si haut, elle est faite dans une circonstance si solennelle, que je m'en serais prévalu pour donner à mes opinions une autorité qui ne pouvait être récusée par personne.

Qui oserait aujourd'hui contester la nécessité impérieuse de fortifier Paris ? la Russie, l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre même, oui, je le conçois ; mais un Français, c'est impossible !

MÉMOIRE ADDITIONNEL.

(Novembre 1837.)

J'ai laissé subsister le mémoire qu'on vient de lire, tel qu'il a été lithographié et distribué au commencement de la session parlementaire de la présente année.

Dans les temps où nous vivons les événements marchent avec une telle rapidité, que les prévisions conjecturales de l'observateur sont promptement confirmées ou démenties. Les inductions que j'avais tirées des faits et des actes politiques qui se sont produits depuis la révolution de Juillet, pour apprécier la disposition des puissances étrangères à l'égard de la France et de sa royauté constitutionnelle, se sont fortifiées par de nouvelles manifestations.

Le titre de *Majesté*, accordé par l'Autriche à madame la duchesse d'Angoulême, — le projet de la Russie d'unir le duc de Bordeaux à la princesse Olga, — la restitution de la couronne

de Suède promise à l'héritier de Gustave-Adolphe IV à la mort du roi actuel, — la souveraineté de Brunswick réservée à l'héritier légitime du prince dépossédé, sont des faits assez significatifs pour n'avoir pas besoin de commentaires. N'eussent-ils pas le degré de certitude et de réalité qui leur est attribué par les différents journaux d'Allemagne et de France, leur seule publication n'en constaterait pas moins l'opinion générale de l'Europe sur la disposition présumée des hautes puissances qui en dirigent la politique, par la nature des projets qui leur sont prêtés en conformité de leurs vues et de leurs espérances.

Sans recourir à des documents contestables auxquels, cependant, la probabilité et la notoriété de la presse donnent une grande importance, nous avons d'autres faits positifs qui traduisent la même pensée, et qui sont d'autant plus expressifs, qu'ils s'adressent directement à la France. C'est la ligue injurieuse de presque tous les états du continent contre l'établissement de l'héritier du trône de Juillet. Il n'est pas jusqu'aux propres parents et alliés de la famille de Mecklembourg, qui n'aient prétendu protester contre l'union de la princesse Hélène avec le duc d'Orléans, par de ridicules

outrages. Comme s'il était une maison souveraine qui ne dût pas être honorée d'une alliance avec la plus ancienne et la plus illustre maison royale de l'Europe.

Parmi les grandes puissances, quelques-unes ont manifesté leurs sentiments par une conduite non équivoque, telle que celle de l'Autriche et de Naples, à l'égard d'une double alliance projetée, et ce sont précisément les deux cours qui sont le plus étroitement unies avec celle de France par les liens du sang. Les autres n'ont point encore répondu à la communication officielle du mariage de l'héritier de la couronne. Donc les droits qu'il tient de la puissance nationale ne sont point reconnus. Donc le principe de la légitimité est le seul qui soit admis, abstraction faite de la haute considération et de l'estime des personnes, pour régler les rapports des cours étrangères avec celle des Tuileries. Donc la paix ne subsiste que par nécessité, et n'a pour garantie de sa durée que l'impuissance du moment. Donc il est de la prudence et de la sagesse de s'occuper sérieusement des moyens de résister aux attaques de l'ennemi, lorsqu'un temps plus opportun en permettrait la tentative, et de retourner contre lui les chances de destruction que sa haine aurait préparées, afin

de le forcer au repos par la considération de ses propres intérêts et par la crainte d'une représaille désastreuse pour lui.

L'avénement du duc de Cumberland au trône de Hanovre est venu compliquer les embarras et aggraver les dangers de perturbation. L'acte de toute puissance, par lequel ce prince a brisé la constitution du pays avec autant d'indifférence et de mépris que s'il n'eût été question que de l'administration domestique de son palais, n'a pas seulement violé les droits et les priviléges de ses peuples, il a porté une atteinte grave à l'acte fédéral germanique, en vertu duquel le royaume de Hanovre a été constitué, ainsi que les autres états de l'Allemagne, sous les conditions imposées par les traités de Vienne et de Paris. Il n'y a plus de garantie pour aucun d'eux, si le Hanovre accepte avec résignation l'usurpation illégale de son nouveau monarque; et si la diète germanique ne prend pas la défense des états confédérés, en réclamant l'intervention officieuse des hautes puissances qui en sont établies les garants et les protecteurs.

Si le Hanovre est abandonné à sa mauvaise fortune, il faut en conclure qu'il entre dans les vues de la diète et des grandes puissances continentales, de favoriser l'entreprise auda-

cieuse du duc de Cumberland, et par conséquent s'attendre à toutes les réactions que cette disposition doit exercer avec le temps sur les états constitutionnels de l'Allemagne, et sur cette royauté de Juillet, violation flagrante de la légitimité consacrée par le droit divin.

Si, au contraire, les réclamations de la diète amènent l'intervention des grands états pour maintenir l'intégrité des lois constitutives de la fédération germanique, n'est-il pas à craindre que l'opiniâtreté du roi de Hanovre, exercée en sens opposé de celle du roi de Hollande, ne donne lieu à des collisions d'où peut jaillir l'étincelle électrique qui embraserait l'Europe d'une conflagration générale, déjà favorisée par l'accumulation et la fermentation de tant d'autres éléments inflammables.

Une alternative aussi chanceuse ne commande-t-elle pas de se mettre en mesure de défense, afin que les événements, quels qu'ils puissent être, ne nous prennent pas au dépourvu.

Ne perdons point de vue que la France est, à l'égard de l'Europe continentale, dans un état d'isolement qui ne lui permet pas de compter sur un seul allié. Tout a été organisé dans

ce but et pour ce résultat. C'est pour la mettre en défiance avec toute l'Allemagne, c'est pour mieux assurer contre elle l'efficacité d'une coalition générale et permanente, que la Hollande, la Prusse, la Bavière et même la Suisse, ont été mises en contact immédiat avec elle, après avoir été enrichies de ses dépouilles, afin qu'il y ait solidarité entre tous les intéressés pour la conservation de la part dévolue à chacun.

Si l'interposition de la Belgique est venue changer cette délimitation hostile, elle a compensé les avantages de son voisinage par les embarras qu'elle nous prépare. Incapable de défendre elle-même son indépendance, elle nous a forcément associés à tous les dangers qui peuvent la menacer, à toutes les guerres que sa situation équivoque, à l'égard de la Hollande, de la Prusse, de la confédération germanique, peut nous susciter dans l'avenir.

Déjà c'est à l'intervention de nos armes qu'elle doit sa conservation, et ce premier service n'est que le prélude de ceux imposés à la nécessité de notre protection. Son accession à notre système politique, comme étant distinct et indépendant, annulle presque entièrement les avantages que sa réunion nous eût procurés pour la défense des frontières du Nord,

parce qu'elle n'a point assez de consistance par elle-même, ni des forces assez imposantes pour se protéger seule contre la Hollande, et pour utiliser en même temps sa position latérale sur le flanc de la ligne d'opération prussienne, dans le cas d'une invasion contre nous, tandis qu'elle nous entraîne nécessairement dans les querelles et dans les guerres qui la concernent personnellement. Elle devient donc, en résultat, une cause de plus de dangers et d'inquiétude pour nous. Réunie à la France, elle eût vécu de la vie qui anime l'ensemble du corps social, elle eût participé de toute sa puissance, elle eût concouru à la défense générale avec toute l'énergie qu'elle aurait reçue de l'unité du système. Telle qu'elle est, aujourd'hui, elle ne nous apporte qu'une alliance onéreuse, mais de nécessité. Car si la Belgique ne peut, sans la France, posséder une existence individuelle, la France ne peut permettre que la Belgique soit incorporée à l'un quelconque des états qui l'environnent, sans aggraver encore les dangers de sa position. Il y a donc force pour nous d'accepter cet état de choses avec les charges qu'il impose. Il n'a été constitué tel, par la jalousie de nos voisins, que pour réparer, autant qu'il était en eux, la perte de la Belgique, qu'une

révolution arrachait à la ligue européenne ourdie contre nous.

Ces considérations ne sont point étrangères au sujet qui m'occupe, en ce qu'elles établissent l'origine et les motifs des faits dont je me suis prévalu pour constater les mauvais desseins des étrangers à notre égard, et pour en déduire, comme une conséquence rigoureuse, l'obligation, pour la France, de pourvoir à sa sécurité par un système de défense permanente, assez énergique, assez redoutable pour commander le respect à ses ennemis, et rendre pour toujours leurs efforts impuissants.

Ce système de défense, tel que je le réclame pour satisfaire à sa destination, avec les conditions d'efficacité et de perpétuité, qu'il doit accomplir, se résume, tout entier, dans cette unique et simple disposition : *La fortification de Paris.*

Je sais que ce *mot* sonne mal à l'oreille, et qu'il est accueilli avec défaveur.— Les dangers qu'il suppose, les souvenirs qu'il rappelle, les devoirs qu'il impose, troublent la douce quiétude des heureux de ce monde; alarment la chatouilleuse susceptibilité du commerce et

de l'industrie; dérangent les plans, les rêves et les espérances de la philanthropie; épouvantent jusqu'aux amis de la liberté, qui se croient déjà enveloppés de citadelles oppressives. La réflexion dissipera ces terreurs chimériques. Elle ramènera les esprits à la juste appréciation de cette mesure salutaire, qui, au contraire, a pour objet la conservation de la fortune et du bien-être de tous; la protection des intérêts commerciaux et industriels; la réalisation des vœux des amis de la paix et de l'humanité; la défense énergique de notre indépendance et de nos saintes libertés. Tous ces biens seront d'autant mieux assurés qu'ils ne sauraient être attaqués sans exposer les agresseurs à des revers affreux qui peuvent compromettre jusqu'à leur nationalité. Car la fortification de Paris n'est pas seulement une mesure défensive, elle devient, en cas d'hostilité, un moyen d'offensive puissante que rien ne peut contrebalancer de la part de l'ennemi, parce qu'il n'existe sur le continent qu'une seule capitale qui renferme un million d'habitants et des milliards de valeurs utiles, en capitaux, en matériaux de toute espèce, en ressources immenses, pour l'armement, l'équipement, l'habillement et l'approvisionnement d'armées formidables, qui, au premier

coup de canon de l'ennemi, peuvent s'organiser et surgir de son sein fécond comme les enfants de Cadmus du sein de la terre, tout armés, tout prêts à combattre.

Malgré l'évidence des avantages inappréciables assurés au pays par l'exécution du projet dont j'ai ravivé la proposition, je devais m'attendre à les voir contester. Un système, tel judicieusement conçu qu'il puisse être, ne saurait échapper à la critique et à la contradiction. Chacun le considère sous un point de vue différent, chacun le juge d'après ses idées, ses préventions ou ses intérêts. La discussion est donc la pierre de touche qui en assigne la valeur réelle. Sous ce rapport, je ne puis que me féliciter d'avoir à répondre aux objections qui m'ont été opposées par quelques journaux. Les uns avec la courtoisie de la bonne foi et de la sincérité; les autres, avec le ton du sarcasme et de l'ironie, comme si les injures étaient des raisons. J'éviterai de m'exposer au même reproche. L'opinion que j'émets ne m'est imposée par aucun parti, elle m'est personnelle, je la soutiens avec conviction, dans les seuls intérêts de la vérité et de la défense de la patrie.

C'est le journal *La Presse* (9 avril 1837), que M. le lieutenant général comte de Girardin

a choisi pour combattre ma proposition. Sa conclusion m'a d'autant plus étonné qu'il apprécie la haute importance de la question, et qu'il reconnaît, comme moi, que « toutes » les manœuvres stratégiques, tous les plans » d'opérations défensives combinées, soit avec » les places fortes, soit avec les positions cen- » trales ou latérales qui présentent le plus » d'avantage et d'action contre les deux flancs » des lignes d'invasion présumées, qui faci- » litent une correspondance plus immédiate » avec les mouvements et les opérations des » autres centres de défense, dans le but d'arrê- » ter l'ennemi, de le surprendre, et de couvrir » les places les plus importantes du royaume, » telles que Lyon et Paris, ne sont que des » hypothèses possibles ; mais *qui manqueraient* » *des seules bases solides qui peuvent assurer* » *leur efficacité*. »

S'il en est ainsi, comme je le pense sérieusement, notre premier soin, notre premier devoir, n'est-il pas de nous procurer ces points d'appui solides sans lesquels les opérations défensives des armées mobiles n'ont aucune chance de succès ; c'est-à-dire, de fortifier la capitale qui est nécessairement le but principal de l'invasion des ennemis, comme

moyen d'assurer, d'un seul coup, la conquête du royaume?

M. de Girardin envisage sous un tout autre point de vue la question de la sécurité et de la défense de la France. Il en fait dépendre la solution d'un choix d'alliances mieux appropriées à ses véritables intérêts. Sa prédilection, à cet égard, se décèle par les citations qu'il m'oppose et qu'il a puisées dans les mémoires que j'ai fait paraître en 1828 et 1829, sur la situation politique de l'Europe à l'époque de la dernière guerre de la Russie avec la Turquie. — Tout en persistant dans mes opinions, je lui répondrai qu'il faut bien accepter les conditions de notre position présente, et recourir à des moyens nouveaux pour nous procurer ce qu'en d'autres temps nous pouvions obtenir de l'alliance de la Russie. La politique, mobile comme les événements sur lesquels elle s'exerce, ne peut être constante que dans le sens des intérêts qu'elle se propose de servir, c'est-à-dire, dans son but. Ses moyens d'exécution doivent varier comme les éléments de ses combinaisons. Ainsi, ce n'est plus sur l'amitié des Russes que nous pouvons fonder les espérances et les garanties de notre avenir. Il faut les trouver en nous-mêmes. *Paris fortifié* n'assure pas seulement la dé-

fense de l'état, il devient le germe de sa puissance future. Il dépendra de nos voisins d'en accélérer ou d'en prévenir le développement, selon qu'il leur conviendra de nous poursuivre de leur haine ou de vivre en paix avec nous.

Quant au reproche adressé par M. de Girardin à Napoléon, ainsi qu'à Louis XIV, « d'avoir » voulu faire prévaloir les intérêts réels de la » France par la force au lieu de les chercher » dans des rapports homogènes, et d'avoir » par-là compromis sa sécurité, » je pourrais, en ce qui concerne Napoléon, le justifier par la nécessité d'une défense légitime contre les coalitions sans cesse renouvelées, par le ressentiment, l'animosité et la mauvaise foi de ses ennemis.

N'est-ce pas, en effet, la seconde coalition générale de l'Europe contre la France qui a rappelé Bonaparte d'Égypte, qui l'a forcé de traverser les glaciers des Alpes pour délivrer l'Italie envahie, et qui a valu à nos armées les honneurs de cette glorieuse et féconde victoire de Marengo? — N'est-ce pas l'Angleterre qui a violé le traité d'Amiens et nécessité l'armement de cette flottille qui a si longtemps menacé ses côtes d'une invasion? — N'est-ce pas l'irruption soudaine de l'An-

triche qui a forcé Napoléon à quitter brusquement le camp de Boulogne pour aller, à marches forcées, refouler dans Ulm cette armée impériale qui, quelques jours après, défilait devant lui, comme prisonnière, sur les glacis de la place où son habileté avait su la renfermer? — N'est-ce pas l'Autriche et la Russie réunies qui ont entraîné nos armées jusqu'à Austerlitz? — N'est-ce pas la défection de la Prusse qui a attiré sur elle les désastres qui ont suivi la bataille d'Iéna? — N'est-ce pas l'acharnement et de la Prusse et de la Russie qui nous a valu les victoires d'Eylau et de Friedland? — N'est-ce pas encore la perfidie de l'Autriche qui a rappelé nos armées de l'Espagne pour repousser ses nouvelles agressions, qui nous a forcés de retourner à Vienne et d'aller achever, à Wagram, la destruction de ses armées? — Dans cette lutte acharnée de vingt-cinq années de guerres, de trahisons, d'assassinats de nos plénipotentiaires, de violations des conventions les plus solennelles, ce n'est ni la France ni Napoléon qui se sont montrés les agresseurs. Qui a rompu les traités de Bâle, de Campo-Formio, de Lunéville, d'Amiens, de Presbourg, de Vienne? N'est-ce pas cette coalition implacable, sans cesse abattue par la puissance de

nos armes et sans cesse relevée par les efforts et par l'or de l'Angleterre? Mais à quoi bon ces récriminations contre le passé; c'est le présent, c'est l'avenir, qu'il s'agit d'assurer et de fixer.—La fortification de Paris accomplit cette double tâche.

M. de Girardin repousse ce moyen, parce qu'il lui attribue un caractère d'*offensive* qui résulterait de la nécessité d'augmenter le chiffre de notre armée, ce qui pourrait alarmer l'étranger et nous exposer aux dangers d'une troisième guerre continentale. Je prierai l'honorable général de nous dire si la France serait bien reçue à venir demander compte à la Russie, à l'Autriche, à la Prusse, de la force de leurs armées respectives, et s'il pense que ce soit mal à propos que chacune de ces puissances ait la prétention de se croire juge souverain dans l'appréciation de ses propres moyens de défense et de sécurité. Sommes-nous donc déchus à ce point que nous soyons obligés de demander à nos ennemis la permission de nous défendre? S'il en est ainsi, renvoyons nos soldats labourer leurs champs, rasons nos forteresses si incommodes et si coûteuses, achetons la protection des étrangers par l'hommage de notre vassalité et par un tribut proportionné au bienfait; car notre

indépendance n'est plus en question, le sacrifice en est consommé.

En déterminant la force de notre armée par le nombre de nos places, citadelles, forts, châteaux, réduits et redoutes, M. de Girardin me semble choisir une mauvaise base, non-seulement parce que leur action définitive, en cas de guerre ou d'invasion, ne doit être que successive, et que leur occupation ne peut être simultanée; mais encore parce qu'il ne tient aucun compte de nos gardes nationales mobiles, qui font essentiellement partie intégrante de la force armée du royaume, et dont le gouvernement dispose pour la défense du pays, en leur assignant telle destination que peuvent nécessiter les circonstances et les besoins, sans toutefois se priver du concours des gardes nationales sédentaires, dont le dévouement et le courage ont éclaté dans toutes les occasions. — Quel moyen de puissance cet heureux amalgame, combiné dans une sage proportion avec l'armée régulière, ne donne-t-il pas pour la défense de nos places fortes, tout en laissant disponible la plus grande partie des troupes de ligne réservées pour les opérations défensives et offensives d'une guerre active vigoureusement et habilement conduite? — Quelles ressources n'offriraient pas ces garnisons, dans

le cas où l'ennemi, imprudemment engagé, se verrait contraint de rétrograder pour protéger ses lignes d'opération, et se trouverait à la fois poursuivi par les armées mobiles, et assailli dans toutes les directions par les sorties des places fortes dont il aurait à traverser la zone formidable?

Pour qu'une chance aussi favorable se présente, il ne faut pas que la capitale reste ouverte à l'invasion de l'ennemi, car il lui suffit de toucher barre, et la partie est gagnée. Mais si le camp est gardé, si Paris est fortifié, je le défie de se montrer sous ses murailles sans se livrer et sans courir les risques d'une destruction complète. Il est probable qu'il sera mieux avisé, plus circonspect, et qu'il cherchera à affermir ses opérations par des établissements solides, en s'emparant successivement des places dont la possession lui devient indispensable pour assurer ses communications et ses convois; pour y établir ses dépôts, afin d'y trouver de nouveaux points d'appui qui permettent et facilitent ses progrès. Alors la guerre change de caractère, elle devient méthodique, elle procède avec une lenteur forcée qui donne le temps de se reconnaître, de réparer ses pertes, de se réorganiser et d'attendre les secours de l'intérieur. Si au contraire l'ar-

mée défensive s'est maintenue intacte, elle agit de toute sa force et de sa mobilité pour disputer le terrain, pour protéger les places menacées, pour contrarier les vues de l'ennemi, et pour l'attaquer avec avantage s'il s'est affaibli par des détachements et des corps séparés, destinés à des invasions partielles ou à faire les siéges qu'il aurait jugé nécessaire d'entreprendre. Pendant ce temps des corps nouveaux auront été formés dans l'intérieur, ils auront été dirigés sur Paris et sur Lyon, pour s'y réunir avec ceux déjà organisés, et de ces deux centres de défense surgiraient à la fois deux armées puissantes qui, opérant suivant des directions concentrées, iraient écraser de leurs masses un ennemi découragé, affaibli, et peut-être livré aux horreurs de la famine et de la contagion; car les maladies et la faim ont promptement fait justice de ces agglomérations monstrueuses de soldats de tous les pays, lorsque leur premier choc est brisé par quelque obstacle imprévu, et que leur irruption n'atteint pas rapidement le but qu'elle s'était proposé.

Quant à la force de l'armée, M. de Girardin sait, comme nous, qu'elle ne doit pas être calculée seulement sur le nombre des places à garder ou à défendre, mais aussi sur la force des ar-

mées entretenues par nos voisins. Je pense donc avoir répondu d'une manière satisfaisante à toutes ses objections, et je crois être fondé à persister dans mon opinion sur la nécessité et sur la *toute puissance* de la fortification de Paris. — J'ajouterai que la sécurité qu'elle procure favorise les vues d'économie en permettant de réduire le chiffre de l'armée soldée, et qu'enfin l'étranger ne saurait être alarmé de l'accroissement de puissance qui doit en être le produit, puisque cette puissance ne peut se déployer qu'autant que la France serait attaquée ou menacée. Car c'est seulement pour la défense et non pour l'agression que le gouvernement peut disposer de la masse formidable des gardes nationales mobiles, et que la population ouvrière et nécessiteuse des villes de Paris et de Lyon peut être organisée en armées régulières, tant pour sa propre conservation que pour la destruction de l'ennemi qui nous aurait forcés de recourir à ces moyens extraordinaires.

Le journal *L'Europe* (6, 9 et 12 avril) a consacré trois grands articles à la réfutation de notre proposition. Je pourrais, avant de

lui répondre, me prévaloir de l'opinion politique dont il est l'organe pour préjuger les motifs secrets de son opposition. Nous ne saurions, en effet, nous trouver d'accord si l'intérêt du parti auquel il semble appartenir était de favoriser l'accès du pays aux armées destinées à venir nous imposer les bienfaits d'une troisième restauration. Mais je repousse une suspicion gratuite et sans doute mal fondée pour entrer franchement dans la discussion.

Dans son premier article l'auteur, en s'appuyant des leçons de l'histoire, se livre à des considérations générales sur les inconvénients des grandes capitales où se trouvent concentrés toutes les ressources et tous les intérêts d'un vaste territoire, où convergent tous les rayons de l'administration. C'est la réunion monstrueuse de tous les éléments et de tous les pouvoirs sociaux qui provoque les guerres d'invasion, et qui livre l'état tout entier au premier ennemi qui parvient à en occuper le siége et le foyer, tandis que sa conquête devient une œuvre difficile et de longue haleine lorsque le terrain peut être disputé pied à pied, et que chaque province (organisée séparément) peut devenir un centre d'action et de résistance particulière.

L'auteur accuse la civilisation de l'époque, le mouvement qu'on appelle aujourd'hui progrès des lumières et la *centralisation*, qui est le produit funeste de cet état d'impuissance, signe manifeste de la décrépitude, qui n'admet plus les secours de l'art pour raviver les forces organiques et qui condamne l'état à s'éteindre, « comme un vieillard mourant sur un lit de » roses, chez qui la vie s'est retirée dans le » cerveau, et dont tous les membres sont » paralysés. » Il n'est plus possible de fortifier la capitale d'un tel empire; elle reste livrée, sans défense, à l'invasion de tout ennemi qui, avec des forces suffisantes, entreprendra de marcher contre elle, et telle est la destinée réservée à Paris, « à moins que » quelque coup du ciel ne détruise, ou du » moins ne modifie l'œuvre de la centralisa- » tion révolutionnaire. »

Je ne me suis point astreint, dans cette courte analyse, à suivre l'ordre des idées de l'auteur et à reproduire textuellement ses expressions; mais je crois avoir saisi le vrai sens de sa dissertation, et n'avoir affaibli aucune des objections, aucune des conséquences.

D'assez hautes questions sont soulevées dans cet article. Les deux principales rentrent dans le cadre de la discussion, savoir : le vice pré-

tendu de la *centralisation* considérée sous le point de vue de la puissance et de la défense des états, et l'inutilité ou l'impossibilité de fortifier les capitales où sont concentrés, au sein d'une immense population, tous les pouvoirs, tous les intérêts et toutes les richesses d'une nation.

L'histoire, cette source féconde de l'expérience humaine, d'où l'auteur a prétendu déduire les principes qu'il a posés, ne donne pas toujours le secret des événements qu'elle enregistre pour y puiser de justes prévisions pour l'avenir. Pour en conclure une règle certaine de conduite dans les circonstances analogues que le temps peut reproduire, il faut tenir compte de la différence comparative de la forme et de l'action des gouvernements, de l'état de civilisation ou de barbarie des peuples, de leur pauvreté, de leur richesse, de la nature des intérêts qui les agitent et qui les dirigent. Sous le régime féodal qui a succédé à la domination romaine, les nations n'ont pu se protéger, n'ont pu se défendre que par les moyens de puissance inhérents à leur organisation sociale. Chaque grand fief a concouru à la conservation de la suzeraineté dont il relevait, c'est-à-dire à l'intégrité du système auquel il appartenait, avec toute l'énergie que

lui inspiraient ses propres intérêts. Mais aussi, dans les limites de ces mêmes intérêts, l'ambition personnelle des princes, leurs seigneurs, les a souvent armés contre l'autorité du chef suprême, dans le but de se soustraire à sa domination, et d'accroître à ses dépens l'étendue et l'importance de leurs états particuliers. Dans les guerres contre l'étranger, combien de défections, produites par les mêmes causes, n'ont-elles pas compromis le sort de la nation entière! la Flandre, la Bretagne, la Bourgogne, etc., se sont souvent associées aux ennemis du roi de France. Ce n'est qu'avec le temps et après de longues et sanglantes luttes que le royaume s'est constitué solidement par l'incorporation successive de toutes ces souverainetés isolées.

Nous ne pensons pas que cet heureux temps de la féodalité primitive soit l'objet des regrets exprimés par le journal *L'Europe*. Il connaît trop bien l'impuissance du système pour sa propre conservation et sa tendance à une transformation perpétuelle qui, certes, est peu favorable à la tranquillité et au bien-être des peuples. La réunion des grands fiefs, à la couronne de France, fut un immense bienfait. Non-seulement parce qu'elle mit fin à ces querelles intestines soulevées par la rivalité et

l'ambition; mais, avant tout, parce qu'elle donnait au royaume une force de cohésion et de résistance qui le rendait respectable au dehors. Cependant la fusion n'avait pu s'opérer assez intimement pour qu'il y eût homogénéité parfaite. Chaque état, chaque province s'était réservé ses lois, son administration intérieure, ses priviléges particuliers. Inégalité fâcheuse! qui suscitait une jalousie funeste entre les enfants d'une même famille, qui compliquait les ressorts du gouvernement, et qui en paralysait l'action. Cet inconvénient était vivement senti; mais il fallait une circonstance favorable pour ramener toutes les provinces à l'uniformité d'un même régime, sans manquer à la foi jurée. La révolution de 1789 en a fourni l'heureuse occasion. Dans cet élan spontané du patriotisme le plus pur et le plus éclairé, l'intérêt particulier a disparu devant l'intérêt général. — Chaque province s'est fait un mérite de sacrifier à la patrie ses priviléges les plus chers, et c'est alors seulement que la France est devenue un tout homogène, compact et indestructible.

Ce que nous considérons comme un avantage inappréciable, le journal *L'Europe* en fait l'objet d'un reproche amer à notre organisation politique qui, selon lui, se trouve af-

faiblie de tous les moyens de résistance individuelle que l'indépendance des provinces aurait su créer pour la défense générale. — Il nous semble qu'il faut être égaré par d'étranges préventions pour méconnaître la supériorité de la centralisation sur tous les modes de gouvernements qui se trouvent privés de son appui. — Ce qui donne à la France une puissance comparativement supérieure à celle de tous les états de l'Europe, c'est la concentration de sa population sur un territoire proportionné à ses besoins et sans enclaves étrangères ; c'est l'uniformité de sa législation et de son administration ; c'est particulièrement la simplicité et l'énergie de ce mécanisme admirable qui réunit en un seul faisceau, et sous une même main, tous les leviers du pouvoir et de l'obéissance, qui permet de communiquer à la nation entière une même impulsion, une même direction, qui fait mouvoir et agir tout un peuple comme un seul homme, et nécessairement dans ses propres intérêts ; car la volonté, qui ordonne et qui dispose, n'est que l'expression des besoins publics. Elle est réglée par la loi qui en soumet les organes et les agents à une responsabilité dont l'expérience a prouvé l'efficacité. — Quels moyens de puissance n'a donc pas un pareil gouvernement pour la défense

du pays! Aussi cette centralisation, si calomniée, nous est-elle enviée par toutes les puissances étrangères, qui en sentent d'autant mieux le prix, qu'elles manquent de cette unité qui fait la force des états. — La Prusse n'est qu'un long ruban de couleurs variées et disparates; l'Autriche, la Moravie, la Hongrie et la Bohème, qui constituent le domaine héréditaire de l'empereur d'Allemagne, sont régies par des lois et coutumes différentes; la Dalmatie, la Servie, la Croatie appartiennent à des peuples d'origine, de mœurs et de langues diverses. L'Italie n'est pas seulement divisée de l'Empire par la chaîne des Alpes, elle lui est étrangère par la nature de sa population, elle lui est opposée par ses intérêts. — L'Angleterre elle-même n'est-elle pas distincte de l'Ecosse, et séparée de l'Irlande qui, jusqu'à ce jour, a vainement lutté contre le régime exceptionnel qui la prive des bienfaits de l'union? — C'est donc pour la France un avantage incontestable que de s'être affranchie des prétentions rivales de ses anciennes provinces, aujourd'hui transformées en simples circonscriptions territoriales, sous la dénomination de départements; que d'avoir subordonné les intérêts de localité à l'intérêt général du royaume; que d'avoir rassemblé dans un seul

nœud tous les liens qui correspondent aux divers besoins de l'état, et qui servent à transmettre l'action du gouvernement, comme le cœur renvoie par les artères le sang qu'il a reçu des veines, pour porter partout la chaleur et la vie. — Ces frivoles déclamations contre la centralisation tombent devant le bon sens et la raison; elles ne pourraient se justifier que par des motifs puisés dans des intérêts de parti, et j'en éloigne la supposition.

Passons à la question de savoir si les capitales doivent être fortifiées ou rester ouvertes. C'est un point que nous avons traité dès le début de ce mémoire. En nous décidant pour une affirmative absolue, nous n'avons fait qu'obéir à l'évidence. Notre conclusion est moins une opinion que la proclamation d'une vérité sensible pour tout esprit juste et impartial. Oui, toute capitale doit être fortifiée; précisément parce qu'elle est le but de tous les efforts de l'ennemi, comme moyen d'opérer rapidement la conquête du pays. Oui, toute capitale doit être fortifiée, parce que, dans les états ouverts et dépourvus de places fortes sur les frontières, ce qui est le cas le plus défavorable, elle sert de point d'appui et de

pivot à l'armée défensive, pour manœuvrer avec avantage contre l'ennemi ; parce qu'elle devient un centre de ralliement et de réunion pour les milices et les levées de l'intérieur; parce qu'en arrêtant l'ennemi et en le forçant à déployer l'appareil d'un grand siége, elle ouvre une série de chances favorables aux troupes défensive, pour menacer ses lignes de communication, pour opérer sur ses derrières ou sur ses flancs; parce qu'enfin un ennemi, supérieur en force, n'a qu'à se présenter devant une capitale ouverte pour en prendre possession; qu'alors il profite du découragement que produit nécessairement son occupation, tant sur l'armée que sur la population, et qu'il utilise, pour le succès de ses opérations ultérieures, toutes les ressources qu'elle procure, tandis qu'elles auraient servi à la défense générale si cette capitale eût été fortifiée.

Ces considérations sont justes et applicables à la position particulière à chaque état, soit qu'il agisse isolément dans l'intérêt de sa propre défense, comme nous venons de le supposer, soit qu'entraîné par sa faiblesse ou par sa politique dans un système d'alliance avec un voisin puissant, il soit exposé, par sa situation géographique, aux premières invasions de l'en-

nemi commun. Dans cette dernière hypothèse, sa capitale fortifiée devient une excellente base d'opération, et un dépôt solide pour favoriser l'offensive. Dans le cas d'une guerre défensive, elle arrête dès le début les entreprises de l'assaillant, en le forçant à faire un siége qui donne à ses alliés le temps de se mettre en mesure et d'arriver à son secours.

Dans les grands états qui sont pourvus d'une bonne ceinture de places de guerre, une capitale fortifiée a plus d'influence encore sur la défense générale, en ce qu'elle ne peut pas devenir le but immédiat de l'ennemi; attendu que, pour en faire le siége, il faut se trouver en mesure de l'entreprendre, non-seulement par suite des succès obtenus sur l'armée défensive, ou par une grande supériorité de forces, mais encore par la réunion des moyens matériels nécessaires au succès de l'entreprise. Comment l'ennemi assurera-t-il les convois qui doivent les lui fournir, s'il n'ouvre pas une large brèche sur les frontières, en s'emparant de quelques-unes des places qui les défendent, pour rapprocher sa base d'opération, et pour y mettre en sûreté ses dépôts et ses parcs de réserve; car l'armée défensive n'aura pas été détruite quoique battue. Elle sera restée sous la protection des places voi-

sines pour se réparer et se refaire; elle sera donc en position d'inquiéter les communications de l'ennemi, malgré les détachements laissés pour les protéger et pour masquer les places. Il y aura donc nécessité, pour l'armée offensive, de faire quelques siéges sur les frontières avant de pouvoir entreprendre celui de la capitale. — De cette nécessité surgissent toutes les chances favorables de la défense que peuvent développer les événements d'une guerre méthodique.

Paris se trouve hors de comparaison avec toutes les capitales de l'Europe, par son importance, par sa population, et par les ressources immenses qu'il renferme, tant pour sa propre défense que pour celle du royaume. C'est par ces motifs qu'il devient le but de toutes les invasions de l'ennemi, et c'est par les mêmes motifs aussi qu'il doit être fortifié et mis à l'abri de ses entreprises. Nous n'avons pas besoin de répéter que Paris c'est la France entière.

Cette discussion nous conduit à aborder incidemment une question, sur laquelle l'opinion des hommes d'état n'est pas mieux arrêtée que celle des hommes de guerre. Cette question est celle de l'appréciation des avantages et des inconvénients de ces capitales

colossales, hors de toute proportion avec les autres grandes cités d'un même empire, considérée sous les rapports compliqués de gouvernement, de prospérité publique et de défense de l'état. Nous n'entreprendrons pas de la traiter avec les développements qu'elle comporte, et de puiser, dans la longue série des considérations et des arguments qu'elle fournit, la justification de l'opinion qui nous est personnelle. Cette digression nous entraînerait trop loin. C'est dans la limite de sa connexion avec le sujet qui nous occupe que nous devons resserrer notre examen. Toutefois, nous n'hésiterons pas à déclarer que, loin de nous récrier contre les inconvénients et les dangers des grandes capitales, où se trouvent concentrés, au sein d'une immense population, tous les pouvoirs, toutes les richesses et tous les intérêts d'un vaste empire, nous les envisageons, au contraire, comme les foyers les plus puissants pour faire rayonner sur toute sa surface l'action et l'influence du gouvernement; comme les sources les plus fécondes de l'instruction, de toutes les connaissances et de tous les arts libéraux ou utiles; comme les agents les plus intelligents et les plus actifs de l'industrie, du commerce et de la prospérité générale; comme les signes les

plus manifestes de la puissance d'un état.

Sous le point de vue de la défense du pays, leur rôle s'élève et leur importance s'accroît encore, en ce qu'elles sont les dépôts les plus riches et les plus variés de tous les approvisionnements nécessaires à l'équipement et à l'armement des armées les plus considérables; en ce que leur population peut, dans les périls extrêmes, fournir elle seule les moyens d'improviser ces armées; en ce qu'elles sont en mesure par l'abondance des capitaux qu'elles renferment, ou par la puissance du crédit qu'elles possèdent, de fournir à un gouvernement, qui s'est toujours montré fidèle à remplir ses engagements, l'argent ou les ressources dont il peut avoir besoin pour organiser et pour mettre en œuvre tous ses moyens de défense.

Ce serait, à mon sens, une erreur grave que de se prévaloir de ce haut degré d'importance pour l'opposer comme un *inconvénient* et comme un *danger*, par cette seule considération que la conquête d'une ville aussi précieuse pourrait entraîner celle du royaume entier. Nous répondrons à cette objection, que le danger n'est pas dans l'importance de la capitale, mais bien dans l'imprévoyance

qui la livre désarmée à la première irruption de l'ennemi. Nous pensons, au contraire, qu'il y a très-grand avantage pour un état à posséder, au centre de son territoire, une capitale douée d'une telle puissance, que sa possession devienne obligatoire pour l'ennemi s'il veut s'établir solidement; car il dépend de cet état de la rendre inattaquable, et de lui conserver ainsi toute son action sur la défense générale du royaume.

Paris, plus qu'aucune autre capitale de l'Europe, admet l'application du principe dans toute la plénitude de ses effets. Une simple enceinte bastionnée, à l'abri de l'escalade et de la surprise, remplit ce but important avec toute l'efficacité désirable, parce qu'elle oblige l'ennemi à faire un siége régulier. Ce qui comporte, pour lui, la nécessité d'être pourvu de l'immense matériel d'artillerie et de munitions, indispensable pour une entreprise aussi capitale. Or, il est impossible qu'une armée dans un mouvement rapide d'invasion puisse traîner avec elle un aussi lourd fardeau. Il faudra donc que l'ennemi fasse arriver cet énorme attirail de grosse artillerie de siége, de mortiers, de boulets et de bombes, etc., de ses parcs de réserve et de ses dépôts qui ne peuvent se trouver qu'en dehors de ses frontières,

puisqu'il n'aura pas voulu s'arrêter ou se diviser pour se rendre maître de quelques-unes des places fortes, et qu'il se sera contenté de les masquer par des corps détachés. Mais si l'armée défensive mobile, au lieu de se replier devant lui, s'est jetée au milieu des places fortes voisines d'où elle aura toute facilité pour agir contre les corps détachés laissés en arrière, et pour couper à l'armée d'invasion toute communication avec ses dépôts, il y aura impossibilité pour l'ennemi de persister dans son dessein, sans courir les risques d'une entière destruction.

Les chances seraient encore plus défavorables pour lui si, contre toute probabilité, il était parvenu à protéger l'arrivée de son équipage de siége et à commencer ses opérations. Nous en avons démontré les difficultés et l'issue probable, dans le simulacre d'attaque dont nous avons donné la marche et suivi les progrès, dans un des chapitres du présent mémoire.

Au reste, qu'il y ait avantage ou inconvénient, pour un état, d'avoir une de ces capitales que leur propre importance rend l'arbitre de ses destinées, les choses n'en restent pas moins ce qu'elles sont; il faut prendre le fait pour ce qu'il est, et se soumettre aux

nécessités qu'il impose. Si donc le salut du royaume dépend, en effet, de celui de sa capitale, c'est la capitale qu'il faut fortifier et défendre de tous les moyens et de toute la puissance du royaume.

Poursuivons l'examen et la discussion du second article de notre journal. L'auteur admet que la frontière de Louis XIV n'existe plus; que les deux premières invasions ont suffisamment appris aux étrangers que le royaume entier pouvait être conquis dans sa capitale, et que l'ennemi a eu grand soin de s'y ménager un retour facile, en ouvrant la trouée de Philippeville, Marienbourg, etc., et en conservant les places de Landau et de Sarrelouis. —Nous acceptons cet aveu, comme l'expression d'un fait malheureusement accompli, et nous nous étonnons que l'auteur n'en ait pas déduit, comme conséquence rigoureuse, la nécessité urgente de mettre Paris à l'abri de l'irruption de l'ennemi, puisque sa chute est certaine et qu'elle entraîne celle du royaume. Par une contradiction bizarre, il conclut tout au rebours, et c'est uniquement de l'issue d'une grande bataille, livrée dans les plaines de la Champagne et de la Brie, qu'il fait dépendre

le sort de Paris et de la France. — Mais pour que cette bataille décisive puisse avoir lieu, il faut que l'armée défensive ait jugé à propos de se retirer devant l'ennemi, dans la direction de sa ligne d'invasion. Si Paris est entouré d'une enceinte inaccessible et pourvu d'une garnison proportionnée, c'est-à-dire d'un bon corps d'armée, pourquoi donc l'armée mobile irait-elle se livrer, au milieu d'une plaine ouverte, à la discrétion d'un ennemi que nous devons supposer infiniment supérieur, et qui doit chercher l'occasion de l'écraser du poids de sa masse entière. Cette armée défensive, soit qu'elle ait éprouvé un premier échec, ou qu'elle ait évité de se commettre, se gardera bien de se retirer devant l'ennemi et de se replier sous les murs de la capitale qu'elle sait être bien fortifiée, bien défendue. Elle prendra une position latérale sur le flanc de l'ennemi, en s'appuyant des places fortes au milieu desquelles elle a toute facilité pour manœuvrer; et, très-certainement, l'ennemi ne la laissera pas sur ses derrières pour s'aventurer vers la capitale.

L'auteur a beau nous dire que « les guerres » modernes se font en dehors des places fortes; » c'est ériger en principe absolu ce qui n'est qu'une exception accidentelle. Les guerres

modernes ne se font pas autrement que les guerres anciennes ; elles ont toutes le même but, le même objet : la conquête ou la défense. Seulement elles prennent un caractère différent, suivant la position respective des belligérants ; et en définitive à la guerre, comme dans toutes les opérations humaines, c'est toujours le bon sens et la raison qui restent juges des meilleurs moyens d'exécution.

A l'issue d'une campagne désastreuse, l'armée défensive est sans doute forcée de s'acculer sous les murs de la capitale, lorsqu'elle est ouverte et sans défense. Il y a nécessité de la couvrir de son propre corps, et alors on conçoit que l'intérêt de l'ennemi est de hâter aussi son mouvement vers cette capitale pour atteindre l'armée qui la protége, et pour déterminer la guerre par sa destruction totale, ou par la surprise de cette même capitale, qui lui assure la conquête du royaume. Ce cas particulier constitue ce qu'on appelle les guerres d'invasion, qui ne sont possibles que lorsque les capitales ne sont point fortifiées ; car, dans le cas contraire, les places des frontières ne peuvent plus être négligées ou masquées par des corps détachés, attendu que ce ne sont pas seulement ces places que l'ennemi doit re-

douter de laisser sur ses derrières; mais aussi l'armée qui a pris position au milieu d'elles, et qui les anime, par sa présence, d'une énergie nouvelle et effective, en même temps qu'elle reçoit de leur appui sécurité pour elle, et liberté de mouvement contre l'ennemi.

Singulière objection contre la fortification de la capitale, que celle tirée des privations imposées par la rigueur d'un siége aux sibarites et aux petites maîtresses de Paris! Sans doute il faudra renoncer à prendre son café au lait tous les matins, et se résigner à la nécessité d'une diète moins délicate; mais personne n'en mourra et l'état sera sauvé. — Que répondre à celui qui ne veut pas qu'on réunisse dans Paris l'artillerie et les munitions nécessaires à sa défense, de peur que l'attrait d'une aussi riche proie n'attire les étrangers et n'excite leur convoitise. Autant vaudrait dire qu'il vaut mieux se présenter désarmé devant son ennemi, afin de sauver au moins son épée. Oui, le conseil est bon, s'il s'agit de demander grâce à genoux. — Que signifie cette nomenclature scientifique de demi-lunes, de cavaliers, de tenailles, d'ouvrages à cornes, de redoutes extérieures, etc., si ce n'est pour épouvanter les simples par l'appareil de travaux immenses et ruineux pour le trésor. Nous n'avons rien

demandé de tout cela, nous voulons autour de Paris une enceinte bastionnée continue, à l'abri de la surprise et de l'escalade, mais sans ouvrages extérieurs, avec un simple chemin couvert en terre et sans contre-escarpe, c'est-à-dire sans revêtement intérieur en maçonnerie. Nous ne voulons pas même de fossés pleins d'eau et d'inondations en avant des glacis. Ces précautions ne sont bonnes que pour protéger des lignes ou des camps retranchés, afin de donner plus de sécurité aux troupes qui les gardent, en restreignant les points accessibles. Mais notre fortification de Paris brave toutes les surprises. Elle tire sa force de la nécessité d'un siége régulier, et nous ne voudrions pas nous priver des moyens de menacer l'ennemi sur tous les points, en nous servant de fossés secs pour y tenir nos troupes à l'abri et toujours disponibles; pour y organiser nos sorties dans toutes les directions qui conviennent à nos projets; et pour déboucher sur l'ennemi tout formé et même en bataille, s'il nous convient de nous présenter ainsi. Car c'est nous qui sommes partout à l'abri, et c'est lui qui est partout exposé et en danger. Ainsi point de ces obstacles interposés qui puissent gêner les mouvements offensifs. Ce n'est point ce genre de protection

qui convient à Paris fortifié. Sa défense ne doit pas être passive et renfermée dans l'intérieur de ses murailles, c'est dans une guerre active, c'est dans une succession d'entreprises énergiques qu'il faut trouver un emploi utile de sa garnison, de sa nombreuse population et de l'immensité de ses ressources. Si, pour agrandir le champ des opérations et assurer la liberté des mouvements sur les deux rives de la Seine et de la Marne, quelques fortifications extérieures devenaient nécessaires, elles s'élèveraient au moment du besoin, et même en présence de l'ennemi. Paris a de tels moyens d'exécution, qu'elles auraient promptement acquis le degré de solidité convenable à leur destination.

L'auteur, pour prouver sans réplique l'inutilité de fortifier Paris, fait arriver l'ennemi avec une armée supérieure de moitié seulement à celle renfermée dans la place, et lui fait prendre position au nord de la ville, hors de portée de canon. De son camp bien retranché il enverrait, dit-il, « des corps de » troupes légères occuper, au-dessus et au-» dessous de Paris, les bords de la Seine, de la » Marne, de l'Oise, de la Loire, à Melun, Saint-» Germain, Meaux, Pontoise, Orléans, etc., et » il ordonnerait de faire refluer dans son camp

» les approvisionnements que ces divers points
» fournissent aux millions de Parisiens renfer-
» més dans la magnifique enceinte du général
» Richemont. Cela fait, le chef ennemi se re-
» tirerait tranquillement sous sa tente, dans
» l'abondance de toutes choses, et attendant,
» sans nul souci, que Paris vînt le supplier de
» vouloir bien la prendre. »

L'auteur n'a pas les honneurs de l'invention. Cet expédient nouveau de contraindre une place bien approvisionnée à se rendre à discrétion à un ennemi dont l'existence n'est pas même assurée pour le lendemain, se trouve consignée dans une brochure qui a été réfutée par le général Haxo avec une telle supériorité d'argumentation logique et de connaissance pratique de la guerre, que nous pourrions nous dispenser de lui répondre sérieusement. Nous lui demanderons cependant ce qu'est devenu l'armée défensive mobile, qui a pris position au milieu des places fortes des frontières en arrière, ou sur le flanc de la ligne d'opération de l'ennemi? Serait-elle chargée, par hasard, du soin d'assurer ses convois et de la pourvoir des munitions nécessaires? Car ce n'est ni à Melun, ni à Saint-Germain, ni à Pontoise ou à Orléans que les troupes légères de l'ennemi se procureront les poudres, les cartouches, les

boulets, les obus dont il pourrait avoir besoin pour sa propre défense. Et ces troupes légères sont-elles donc assurées de ne rencontrer âme qui vive, et de n'avoir d'autre embarras que d'acheminer tranquillement les *huit cents* voitures chargées d'approvisionner, journellement, ces cent cinquante mille hommes campés au nord de Paris? Les cent mille hommes renfermés dans la place sont-ils aussi convenus de respecter le sommeil du chef débonnaire qui attend sous sa tente qu'ils viennent le supplier de les recevoir à merci? Quelle étrange supposition! Et l'on appelle cela des objections! Je les laisse à juger à tout homme de bon sens. N'y a-t-il pas, au contraire, mille à parier contre un que c'est l'ennemi qui sera affamé dans son camp? Car la ville est approvisionnée pour une année entière. C'est donc dans ses murs que régnera l'abondance, tandis que l'armée ennemie n'a qu'un approvisionnement de vingt-quatre ou quarante-huit heures, et que le moindre événement peut la priver de sa ration quotidienne.

Dans son troisième et dernier article, l'auteur discute encore la question générale de la

fortification des capitales et des grandes cités populeuses, il en repousse la convenance d'après des écrivains militaires respectables, M. le général Rogniat, M. le général Lamarque, M. le général Mathieu Dumas, M. le marquis de Chambray. — Ce ne sont pas quelques paroles détachées d'une discussion qui peuvent être données comme l'expression d'une opinion politique et absolue. Cela est si vrai, qu'un auteur produit souvent, sur un même sujet, envisagé sous des points de vue différents, des assertions contradictoires, qu'il suffirait d'opposer les unes aux autres pour détruire l'autorité d'une citation. Par exemple, M. le général Rogniat, dans ses *Considérations sur l'art militaire*, s'exprime ainsi : « Quant aux capitales, » la mollesse et la corruption de leurs nombreux habitants, incapables de supporter » les privations qu'entraîne la guerre, mettent » ordinairement un obstacle invincible à leur » défense. Il faut se borner à défendre les approches d'une capitale par des corps d'armées soutenues par des fortifications passagères, et établir non loin d'elles une grande » place centrale, etc. » Mais le même général dit aussi, dans un ouvrage publié en 1823 : « Le seul moyen de se prémunir contre les » coups de mains, est d'entourer d'*une enceinte*

» *bastionnée*, *capable de résister à des moyens* » *de campagne*, la capitale ainsi que toutes les » villes assez importantes pour servir de but » aux opérations de l'ennemi. »

En rapprochant ces deux opinions opposées qui me dispensent de toute réfutation, je me permettrai seulement de faire remarquer que la première n'a pour base qu'une hypothèse contestable, au moins quant à ses effets; et, qu'au contraire, la dernière est la conséquence rationnelle d'un état de choses positif qui motive le précepte et justifie le moyen.

Le général Lamarque, en parlant de l'occupation de Paris, trouve que le seul moyen de défendre cette ville, « c'est d'en éloigner l'en» nemi à l'aide d'une armée nombreuse, ma» nœuvrière et toujours mobile.» — On conçoit, en effet, qu'une armée nombreuse puisse défendre la capitale lorsqu'elle est de force à se mesurer avec l'ennemi; car elle peut à chaque instant lui présenter bataille, ou l'arrêter en menaçant sa ligne d'opération. Mais si cette armée est inférieure, l'ennemi ne peut-il pas la tenir en échec avec une partie de ses forces, et disposer du reste pour se saisir de la capitale? — Cette supposition toute naturelle rentre précisément dans le cas prévu par M. le général Rogniat; c'est celui pour lequel il pres-

crit d'entourer les capitales d'*une enceinte bastionnée.*

On conviendra que si cette précaution est prise à l'avance, c'est alors qu'il sera facile à l'armée manœuvrière du général Lamarque de harceler l'ennemi, de le tourmenter, de lui donner de l'inquiétude sur ses communications, et de faire naître l'occasion de l'attaquer avec avantage et de le battre. Au reste, ce n'est pas là qu'est la véritable question, c'est dans une toute autre hypothèse et dans un tout autre but que la fortification de Paris est réclamée comme une nécessité.

En parlant de la défense des capitales, M. le général Mathieu Dumas remarque, « que nos » guerres seront désormais toutes d'invasion; » que le point central où affluent toutes les ri- » chesses, à cause de la centralisation admi- » nistrative et fiscale, est aussi le point le plus » vulnérable. *Offrît-il, par la force de sa posi-* » *tion et l'abondance des ressources, les plus* » *sûrs moyens de défense*, on n'oserait y ren- » fermer l'armée déjà battue, et l'on ne saurait » y employer la masse de la population, avec » l'ordre et la constance nécessaires. » (*Précis des événements militaires.*)

Il y a peut-être témérité à juger de l'avenir sous l'impression des événements qui ont

frappé notre imagination. *Nos guerres seront désormais toutes d'invasion*, déclare M. le général Mathieu Dumas; c'est sans doute parce que celles de notre époque ont présenté ce caractère. Mais si les causes qui les ont produites cessaient d'exister, pourquoi se perpétueraient-elles sans motif et sans but raisonnables? Or, les guerres d'invasion ont pour objet d'atteindre rapidement les capitales des empires, pour les frapper au cœur d'un coup mortel, et l'importance de l'objet ne peut faire excuser l'imprudence du moyen que sous la condition d'une telle rapidité d'exécution, que le danger ne soit pour ainsi dire qu'instantané. Donc, si les capitales étaient fortifiées, les guerres d'invasion n'auraient plus lieu, ou elles exposeraient les agresseurs à une destruction probable et complète.

Cette opinion n'est pas une de ces idées éphémères, à peine entrevues et hasardées sans conviction, elle repose sur l'examen sérieux des faits et des conséquences qu'ils entraînent. Je l'ai manifestée dans le cours de ce mémoire, chaque fois que l'occasion s'en est présentée; je l'ai justifiée par des arguments tirés de la nécessité des choses, et c'est le motif que j'ai cru le plus puissant à faire valoir pour réclamer la fortification de Paris.

M. le marquis de Chambray remarque, « que toutes les capitales de l'Europe sont tombées, de nos jours, au pouvoir d'armées » ennemies, à l'exception de Londres, de » Stockholm et de Pétersbourg. » (*Elles n'ont pas été attaquées.*) « Quant à Paris, l'auteur est » si convaincu de l'impossibilité de le défendre, » qu'il propose de construire, outre Loire, une » sorte de capitale de rechange où le gouver» nement, avec tout son attirail, se retirerait » aussitôt que l'ennemi serait arrivé à trente » lieues de Paris. »

Qu'importe que toutes les capitales soient tombées au pouvoir de l'ennemi ! en est-il une seule qui soit entourée d'une fortification respectable? Qu'est-ce que Vienne? une véritable bicoque qui n'équivaut pas même, en étendue, à ce qu'on appelle *la Cité*, dans un coin de Paris, et qui laisse en dehors de ses murailles les beaux faubourgs qui constituent toute sa valeur, toute sa richesse. Si elle eût été une ville plus importante, pourvue d'une garnison convenable, d'une milice nombreuse, l'armée française aurait-elle franchi le Danube qu'elle a eu tant de peine à passer? Le corps d'armée qui l'aurait occupée n'aurait-il pas apporté sur le champ de bataille de Wagram le poids de sa masse redoutable? La victoire indécise

ne pouvait-elle pas couronner un autre front que celui de Napoléon?— Que nous importe, encore une fois, les autres capitales! mais la nôtre, mais Paris, n'est-ce pas la France tout entière? N'a-t-on pas intérêt à conserver ce qu'on a de plus précieux, c'est-à-dire à le défendre; et le moyen de le défendre n'est-il pas de le fortifier?

L'idée de construire au delà de la Loire une autre capitale, est une folie. Ce ne serait pas une capitale, ce ne serait qu'une place, et ce n'est pas une place de plus que nous demandons; c'est la conservation de la France dans Paris fortifié.

Nous croyons avoir réfuté victorieusement les objections que la critique et l'esprit de parti ont élevées contre la fortification de Paris; notre système a été suffisamment développé pour être compris et jugé. Ainsi il doit paraître évident à tous les esprits, que la capitale, *solidement* fortifiée, ne peut plus devenir le but d'une irruption soudaine; qu'elle rend une guerre d'invasion impossible, ou qu'elle livre à une destruction certaine l'ennemi qui oserait en tenter les hasards. Elle conserve donc au pays, pour sa propre dé-

fense, toutes les richesses, toutes les ressources qu'elle renferme, et qui auraient pu devenir la proie de l'étranger, si elle fût restée ouverte. — Elle met à l'abri de toute atteinte la fortune publique, les établissements industriels, les entrepôts de commerce et la fortune individuelle de chacun de ses habitants, qui n'ont plus à redouter de se voir outragés, pillés, rançonnés au gré d'une soldatesque insolente, ou selon les caprices et la cupidité d'un chef impérieux. — Elle donne à la nation confiance dans ses propres forces, elle suscite un esprit de résistance qui multiplie sur tous les points du royaume les moyens d'une défense spontanée, qui encourage les entreprises, et qui finirait par armer chaque citoyen d'un fusil et d'un couteau pour concourir à la destruction de l'ennemi. Elle donne au gouvernement le temps et la facilité de réparer ses pertes, de reconstituer ses armées et d'organiser ses gardes nationales mobiles.

Tous ces moyens de puissance grandiraient encore et se développeraient avec une énergie bien autrement menaçante si l'ennemi était assez audacieux, ou plutôt assez insensé pour entreprendre sérieusement le siége de Paris. Nous avons prouvé qu'une pareille tentative le conduirait infailliblement à sa ruine,

non-seulement parce qu'il se consumerait en efforts impuissants contre une ville qui trouverait dans sa population et dans ses ressources les moyens de reproduire et d'éterniser devant lui les obstacles qu'il aurait même surmontés une première et une seconde fois, mais encore parce qu'il aurait à se défendre contre les sorties et les opérations offensives de sa nombreuse garnison, et contre les attaques du dehors de la part de l'armée laissée sur ses derrières.

Mais ce qui donne à la défense de Paris un caractère qui lui est propre et qui ne peut appartenir à aucune autre capitale du continent, c'est la possibilité de constituer en armée régulière, toute la classe ouvrière et toute la population nécessiteuse et valide de cette immense cité : disposition qui, sous les rapports d'ordre public, de police intérieure, de défense immédiate de la place attaquée et de création instantanée d'une force militaire imposante, qui transforme la défensive en une offensive redoutable, produit les résultats les plus heureux et les effets les plus puissants. En ce qu'elle assure d'abord l'existence des masses. En ce qu'elle donne de l'ensemble à leurs efforts par une organisation régulière qui en laisse la direction à une seule volonté, en

même temps qu'elle enchaîne leur turbulence par les liens d'une discipline rigoureuse. En ce que cette armée improvisée devient un instrument terrible de destruction contre l'ennemi, et de vengeance contre les gouvernements et les peuples qui auraient été les artisans et les complices d'une nouvelle coalition contre nous.

Ce n'est pas excéder les limites de la réalité que d'élever jusqu'à deux cent mille hommes les forces dont la population de Paris permettrait de disposer. — L'armée qui en serait le produit pourrait donc se composer de cent cinquante mille hommes d'infanterie, de vingt-cinq mille cavaliers les mieux montés de l'Europe, puisqu'ils auraient les meilleurs et les plus beaux chevaux du royaume, et de vingt-cinq mille hommes pour l'artillerie, le génie, le train, les équipages militaires et les divers services de l'administration. Deux cents pièces de canon et cent obusiers achèveraient de compléter l'organisation et l'armement de cette armée formidable, un seul mois d'exercice et d'épreuve devant l'ennemi, sous le canon de la place, suffirait pour son instruction et pour l'aguerrir; parce que la plupart des hommes aurait déjà servi dans l'armée ou dans la garde nationale, et que le petit nombre

des recrues neuves serait encadré entre les vieux soldats.

Qu'on fasse entrer le poids d'une pareille armée dans les combinaisons défensives et offensives que permettent la position de l'armée laissée sur les derrières de l'ennemi ; les forces rassemblées à Lyon, comme second centre de défense et d'opérations, les corps d'armées de gardes nationales mobiles jetés dans les grandes forteresses du royaume, sur les frontières, les garnisons qui occupent cette triple ceinture de places fortes en arrière de l'ennemi et qu'il devra traverser dans un mouvement de retraite, nécessairement désordonnée, et l'on comprendra toute la puissance que la France acquiert par la fortification de Paris, puisqu'elle seule peut permettre et favoriser un déploiement de forces. — Nos voisins seront trop prudents pour en fournir l'occasion. Ils savent que ce n'est pas vainement qu'un grand peuple s'ébranle pour sa défense, et qu'il n'est pas toujours disposé à remettre dans le fourreau les armes qui lui ont servi à repousser une injuste agression.

La transformation de Paris en forteresse centrale constitue un système nouveau pour la défense générale du royaume. Ce n'est plus la capitale qu'il s'agit de couvrir et de pro

téger; c'est elle, au contraire, qui devient un point d'appui pour les armées qui agissent sur les frontières ou qui se meuvent autour d'elle. Source et foyer de la puissance nationale, c'est dans son sein que se rassemblent et que s'organisent toutes les milices du pays appelées au secours de la patrie. C'est elle qui les habille, qui les équipe et qui les arme. C'est de ce point central qu'elles sont dirigées, en détachements, en corps d'armée, en masses compactes, partout où elles deviennent nécessaires, soit comme renforts, soit comme moyens d'exécution des plans de campagne concertés pour la destruction de l'ennemi.

Cette nouvelle destination accroît au centuple l'importance de Paris qui devient nécessairement l'arsenal général du royaume. C'est dans ses murs que doivent être établies les principales fonderies et les manufactures d'armes les plus importantes; c'est l'immense atelier où se confectionne le matériel nécessaire pour l'armement de la place, pour celui de sa garnison et pour celui de toutes les armées qui peuvent être levées ou organisées dans son sein. C'est le dépôt central de tous les effets d'habillement, d'équipement, d'harnachement, et de tous les autres approvisionnements de guerre. C'est enfin le foyer de con-

centration de tous les éléments et de tous les moyens de la puissance militaire de la France. — Non que je prétende que Paris doive dépouiller les grandes places frontières des établissements qu'elles renferment et qui sont appropriés au rôle attribué à ces places, dans la prévision des mouvements défensifs ou offensifs dont elles peuvent devenir les points d'appui, suivant les circonstances. Mais envisagées sous le rapport de la défense générale du royaume, leur importance est subordonnée à celle de la capitale, qui devient la base de tout le système et le moteur le plus puissant pour en développer les énergiques effets. Les grandes places ne sont plus que des centres d'action accessoires et des dépôts secondaires, mais non moins précieux, puisqu'ils doivent concourir, dans le cercle de leur activité spéciale, à l'accomplissement de l'œuvre finale.

Sous le rapport de la convenance, de l'exécution et de la sécurité, aucune autre ville du royaume ne saurait entrer en comparaison avec Paris. C'est le point où affluent, par le mouvement perpétuel du commerce et par la continuité des besoins qu'il satisfait, les métaux propres à la fabrication des canons, des projectiles et des armes portatives, ainsi que

les bois et matières premières nécessaires pour tous les genres de construction et de confection. C'est le lieu qui offre le plus de ressources pour le choix et pour le nombre des ouvriers de toutes professions. C'est le dépôt le plus sûr pour la conservation des immenses richesses rassemblées dans les arsenaux et dans les magasins, puisque Paris fortifié, comme nous l'entendons, est réellement une place inattaquable. — Combien d'établissements variés viendraient accroître la magnificence de la capitale! Quelle vaste carrière ouverte aux spéculations et aux entreprises du commerce et de l'industrie! Quel aliment pour l'activité! Quels moyens d'existence et d'émulation pour les nombreux ouvriers employés à tant de travaux différents!

C'est bien alors que l'auteur de l'article inséré dans le journal cité plus haut pourra nous objecter que ce serait « une excellente » amorce pour attirer chez nous les armées » de l'Europe, parce qu'on ne rencontre pas » aisément une occasion de s'emparer en une » campagne, et presque sans coup férir, de » plusieurs milliers de canons, et du matériel » immense qui les accompagne », nous lui répondrons : que l'ennemi une fois maître de Paris est, par ce fait, maître du royaume en-

tier et même des places qu'il n'a point attaquées, qu'ainsi il peut disposer à son gré de toutes nos richesses en artillerie et en armes de toute espèce, tout aussi bien que des lingots d'or et d'argent déposés dans les caves de la Banque. Il est donc indifférent pour lui que ces milliers de canons soient rassemblés dans Paris ou dispersés dans nos frontières. Mais, puisque c'est la conquête de Paris qui le met en possession d'une aussi riche proie, n'est-il pas raisonnable de mettre Paris lui-même dans un tel état de défense, qu'il ne puisse jamais tomber au pouvoir de l'ennemi. Or, il est rigoureusement démontré que Paris, entouré d'une enceinte bastionnée continue ne peut jamais être conquis, et que l'ennemi qui oserait l'attaquer serait nécessairement dispersé, écrasé, détruit de fond en comble. C'est donc dans Paris, rendu inexpugnable, que nous devons réunir tout ce que nous avons de plus précieux, et toutes les ressources qui doivent servir à la défense du royaume. Ce sont, au contraire, les canons de Paris qui sauveront ceux de nos places.

Quelles que puissent être les préventions de l'auteur, il est impossible pour lui, comme pour tout homme de bon sens, en dépit de ses

préjugés, en dépit de l'esprit de parti qui l'abuse et qui l'égare, de ne pas reconnaître la vérité, et de ne pas se rendre à l'évidence. Oui, Paris fortifié est inattaquable; il est le boulevart de la France, le palladium de son indépendance, et il peut devenir un tel moyen de puissance, que l'ennemi se repentirait à jamais d'en avoir provoqué l'épreuve.

Vingt-trois années d'une paix continue, malgré les événements politiques qui paraissaient les plus propres à la troubler, nous ont inspiré une telle confiance dans sa perpétuité, que nous croyons à peine à la possibilité de la guerre, même dans un avenir éloigné. Cependant, combien de causes, indépendantes de nous, peuvent la faire éclater à l'improviste? Pourquoi donc hésiterions-nous à recourir au seul moyen qui doit à jamais en prévenir le retour? Non-seulement parce qu'il nous affranchit de tout danger et qu'il expose l'agresseur à subir les conséquences désastreuses d'une juste représaille, mais encore parce qu'il investit la France d'une telle puissance militaire permanente, que loin de redouter la guerre elle n'y verrait qu'une occasion favorable et un motif légitime pour reprendre

les limites naturelles qui appartiennent à son assiette géographique, et que les étrangers, sous l'inspiration d'un aveugle ressentiment, lui ont imprudemment enlevées. Ainsi notre sécurité, pour l'avenir comme pour le présent, reposerait tout à la fois sur notre propre force, qui est la première et la meilleure de toutes les garanties, et sur l'intérêt que ces mêmes étrangers, et particulièrement nos voisins, auraient à se maintenir en paix avec nous. — C'est alors que la France occupera parmi les puissances du continent le haut rang qui lui appartient; qu'elle commandera pour elle-même le respect qu'elle est disposée à s'imposer à l'égard des autres; qu'elle protégera efficacement les intérêts de sa politique et de son commerce; qu'elle n'aura pas plus à s'inquiéter de ces parades menaçantes de Kalisch et de Wossnesensk, que de ces associations hostiles, destinées à servir un jour les projets d'une politique ambitieuse, et déguisées, aux yeux des peuples, sous l'apparence d'un système de protection pour les intérêts commerciaux de l'Allemagne. — C'est alors aussi que la France pourra s'abandonner à cette impulsion qui la dirige dans les voies d'amélioration et de progrès, et se livrer, avec une sécurité parfaite, à toutes les spé-

culations, à toutes les entreprises que peuvent suggérer l'intelligence, l'activité, l'amour du bien public et de l'humanité, parce qu'elle aura la conscience de sa force et la certitude de jouir de ses œuvres.

Le commerce et l'industrie sont, sans contredit, les éléments d'une très-grande prospérité; mais tout état qui ne doit la sienne qu'à ces pacifiques moyens, n'a point en lui-même garantie de longévité. Que sont devenus les Phéniciens, les Tyriens, les Carthaginois, les Vénitiens, les Génois, les Hollandais? Tous ont brillé un instant, tous ont péri. Si l'Angleterre fait exception à cette nomenclature historique, c'est qu'elle a su concilier les deux grands moyens de puissance : le commerce et l'industrie, d'une part, portés au plus haut point où l'intelligence et la sagesse humaines sont capables de les élever; et, d'autre part, la force active qui doit protéger leur développement et assurer la jouissance de leurs produits. Imitons son exemple, rivalisons avec elle d'intelligence et d'industrie, et, comme elle, donnons à notre prospérité l'appui et la garantie de la force. Paris fortifié devient pour la France, relativement au continent, ce qu'est l'Angleterre relativement au monde, cette immense armée navale, gage de sa sûreté,

et dont les vaisseaux, isolés ou réunis suivant ses besoins ou ses vues, vont sillonner les mers pour protéger, partout, les intérêts de son commerce, pour appuyer les négociations et les projets de sa politique, et pour faire acte de puissance dans tous les coins de l'univers. Toutefois, nous n'avons ni la prétention, ni l'ambition d'exercer, à l'égard du continent, une pareille influence dominatrice. C'est, comme garantie de notre indépendance, c'est comme moyen de sécurité pour nous; et non comme instrument de servitude pour les autres, que nous réclamons une enceinte protectrice pour la capitale du royaume. Ce n'est qu'une disposition de prévoyance, une mesure défensive, dont l'étranger ne doit prendre aucune alarme, s'il n'a pas de mauvais desseins contre nous; car elle ne peut se transformer en moyen offensif, avec toute l'énergie que nous lui avons attribuée, qu'autant que la France serait attaquée ou menacée, parce que la loi constitutionnelle de l'état ne permet le recours à la toute puissance nationale armée que pour la défense et non pour l'agression.

Nous soumettons avec confiance, au jugement du public, les considérations dont nous

nous sommes appuyé pour établir la nécessité de fortifier la capitale, et les raisons militaires décisives qui nous ont imposé le choix d'une enceinte bastionnée continue, préférablement au système des forts détachés et à toute autre disposition quelconque. Nous les résumerons rapidement pour en présenter l'ensemble sous un même point de vue, en groupant autour du projet proposé les motifs qui le justifient, les conditions qu'il doit remplir, les moyens qui en assurent l'efficacité, et les résultats qu'il doit produire.

La France ne peut rester exposée aux invasions européennes dont elle a, deux fois, subi la honte et les désastres. La disposition, plus qu'équivoque, des étrangers à son égard, doit lui en faire redouter le retour, et ce ne sont pas seulement ses richesses qui sont menacées, c'est son indépendance, sa vie. C'est donc en elle-même qu'elle doit chercher la garantie de son existence et de sa prospérité. Paris fortifié est le seul moyen d'assurer l'une et l'autre; en effet, c'est la conquête de Paris qui livre à l'ennemi le royaume tout entier; donc c'est Paris qu'il faut, avant tout, défendre de toute la puissance du royaume. Or, le meilleur moyen de défendre une capitale, c'est de la fortifier, donc notre premier de-

voir est de fortifier Paris; voilà le principe posé.

Parmi les différents systèmes de fortification applicables, quel est celui qui doit être préféré? — La réponse ne saurait être douteuse. C'est celui qui défend le plus directement la place, qui donne le plus de sécurité à sa population, qui exige la garnison régulière la moins considérable, et qui présente les plus grands obstacles à l'ennemi. Or, la disposition la plus simple, la plus élémentaire, la plus conforme aux règles de l'art, est précisément celle qui satisfait le mieux à toutes les conditions du problème. C'est une enceinte bastionnée continue, revêtue en bonne maçonnerie, à l'abri de toute surprise, de toute attaque de vive force et de toute tentative d'escalade.

Un camp retranché, qui n'admet que des ouvrages en terre, quels que soient d'ailleurs le bon choix de son assiette, le meilleur dispositif de son tracé, les obstacles naturels ou artificiels qui couvrent une partie de son pourtour, peut toujours être forcé. Par conséquent, point de sécurité pour la ville qu'il est destiné à couvrir; elle est exposée à être emportée d'un moment à l'autre. Ses habitants, livrés à la plus cruelle anxiété, sont

toujours pressés de s'affranchir de ce tourment insupportable par une capitulation qui les garantisse au moins des horreurs d'une ville prise d'assaut.

Un pareil camp retranché nécessite, pour sa garde et pour sa défense, une armée nombreuse et toujours sur pied : ce qui est forcément impossible, car l'ennemi ne peut être devant Paris qu'après une victoire gagnée, et avec des forces infiniment supérieures. Concevrait-on que, dans une pareille situation, il devînt possible d'organiser de nouveaux moyens de défense, de former de nouveaux corps d'armée, d'utiliser efficacement les gardes nationales mobiles ou sédentaires, rassemblées à la hâte, et de faire appel à la population ? — Un tel camp n'arrêterait l'ennemi qu'un instant, et n'aurait d'autre avantage que de favoriser une capitulation. La capitale, et avec elle le royaume entier, serait donc au pouvoir de l'ennemi au bout de quelques jours, malgré toutes les places fortes laissées intactes sur les frontières, et malgré les armées défensives retirées sous leur protection. — Une telle disposition serait insensée.

Un système de forts détachés, tels solidement établis qu'ils soient, avec toute la con-

sistance d'une bonne fortification permanente, mais séparés les uns des autres par des intervalles ouverts ou simplement couverts par des retranchements de campagne, aurait tous les désavantages du camp retranché que nous venons de repousser. — Si, dans une place régulière, enveloppée d'une bonne enceinte continue, la moindre imperfection exige une surveillance incessante, et a souvent donné lieu à des surprises jugées presque impossibles, comment pourrait-on garantir, en présence d'une armée nombreuse, des intervalles de mille à douze cents toises, avec de simples fortifications de campagne, même avec une garnison toujours sur le qui-vive, et la baïonnette au bout du fusil? —Ce système a de plus un très-grave inconvénient : c'est d'alarmer la population, qui est toujours disposée, à tort ou à raison, à ne voir dans des forts isolés, revêtus en maçonnerie, que des citadelles oppressives encore imparfaites, mais que le temps doit un jour achever et tourner contre elle. Préoccupation fâcheuse dont elle ne peut se défendre, quelle que soit la confiance que lui inspirent à juste titre la sincérité et la bonne foi du souverain, parce que les forts durent plus que les hommes.

Le choix d'une enceinte continue en bonne fortification permanente est donc pleinement justifié. Il n'a pu être contesté que sous l'influence de quelques répugnances irréfléchies, ou par des motifs d'opposition autres que ceux qui ont été avoués, et dans lesquels l'amour-propre ou la condescendance peuvent avoir eu plus de part que la conviction. Quoi qu'il en soit, il reste établi que la ville de Paris ne peut être fortifiée qu'au moyen d'une enceinte continue. C'est à cette seule condition qu'elle devient une place respectable, hors de toute atteinte de la part de l'ennemi, et qu'elle acquiert la propriété inappréciable de concourir énergiquement à la défense générale du royaume. En effet, elle ne peut être attaquée que par les procédés ordinaires des siéges, ce qui suppose que l'ennemi est pourvu d'un équipage compétent en grosse artillerie, en munitions et en matériel nécessaire. Hypothèse inadmissible, parce qu'une armée d'invasion ne peut traîner avec elle un attirail aussi embarrassant. Il faut donc qu'il le fasse arriver de ses dépôts et de ses parcs de réserve, qu'on ne peut supposer qu'en dehors des frontières, puisqu'il ne s'est point arrêté pour se donner une base d'opération plus rapprochée, en se rendant maître

de quelques-unes des places fortes. De cet état de choses surgissent des lenteurs forcées et des difficultés qui exposent l'ennemi à une ruine complète, par les attaques simultanées de la garnison de la place, et des armées défensives laissées sur ses derrières ou sur ses flancs, parce qu'elles ne seront plus forcées de se replier devant lui pour couvrir la capitale, qui se protége elle-même par sa formidable enceinte, par le corps d'armée qui la défend, et par les forces puissantes qu'elle peut organiser dans son sein. L'ennemi serait infailliblement détruit jusqu'au dernier, s'il était assez insensé pour entreprendre sérieusement le siége de Paris, qui devient une place imprenable, dans l'acception la plus rigoureuse du terme. — Donc Paris fortifié ne sera jamais attaqué ; donc la France ne peut être exposée aux invasions de ses ennemis, car elles seraient sans objet, et elles n'auraient pour eux d'autre résultat que d'amener leur ruine.

Tels sont les bienfaits et les conséquences nécessaires de la fortification de Paris.

Ce ne sont pas les seuls avantages qu'elle procure. Paris, transformé en forteresse inexpugnable, devient le centre et le foyer de toute la puissance militaire du royaume. Ce

n'est plus la capitale qu'il s'agit de protéger et de couvrir, parce qu'elle est le but de tous les efforts de l'ennemi. C'est elle, au contraire, qui devient la base des opérations défensives, de quelque côté que se présente l'agression. —Arsenal général de la France, dépôt de tous les approvisionnements de guerre, point de ralliement des milices de l'intérieur, elle pourvoie à tous les besoins, elle dirige les secours partout où ils sont nécessaires. Elle trouve dans sa propre population les éléments de nouvelles armées qu'elle peut organiser avec rapidité, et dont elle combine les mouvements avec les autres centres de défense et d'action, tels que Lyon et Toulouse, si jamais cette dernière ville reçoit la destination militaire que lui assigne sa situation pour la protection immédiate du Midi.

Ce nouveau système de défense générale du royaume favorise un tel développement de force, qu'il n'est pas de coalition dont il ne puisse braver les ménaces et les entreprises. Il place la France à l'abri de toute atteinte possible, et il donne au gouvernement de tels moyens de représailles, qu'il impose le respect aux étrangers, par la seule considération de leurs propres intérêts et de l'accroissement de puissance qui doit résulter de son appli-

cation. Ils se garderont prudemment de nous fournir l'occasion de le mettre à l'épreuve.

La sécurité qui résulte de la transformation de Paris en forteresse inattaquable, destinée à servir de point d'appui aux opérations militaires défensives, sur le pourtour des frontières et sur toute la surface du royaume, place la France dans une position respectable et digne d'elle à l'égard des puissances étrangères. Plus d'embarras dans ses relations, dans ses transactions, elle stipule nettement ses légitimes intérêts. Bienveillante sans faiblesse, elle parle avec modération, mais avec fermeté, parce qu'elle a la conscience de son droit et le sentiment de sa force.

Tels sont les immenses résultats que doit produire la fortification de Paris. On s'étonne que depuis plus de sept ans, que date la révolution de Juillet, ils n'aient pas encore été réalisés, et que l'indifférence publique abandonne la France à la discrétion des étrangers. D'autres soins, d'autres idées occupent les esprits. On ne rêve que spéculations et qu'entreprises. La frénésie des associations a remplacé celle des ventes de terrains. La place est inondée d'actions illusoires qui n'ont de valeur que l'espérance qu'elles transmettent à la crédulité, et l'on s'embarrasse fort peu de l'avenir

du pays, pourvu que chaque jour apporte au spéculateur un bénéfice que le dernier acquéreur doit payer de sa ruine. Cependant, en dépit de l'engouement universel, la marche régulière des choses n'est point suspendue, les effets restent subordonnés aux causes qui les produisent, et ce ne sont pas les chemins de fer de Saint-Germain et de Versailles qui sauveraient Paris et la France des désastres d'une troisième invasion.

Pour appeler l'attention sur notre proposition et lui concilier faveur, il aurait fallu sortir des voies rebattues, et inventer un procédé nouveau qui remplaçât ces éternelles enceintes bastionnées dont on est las, et qui accusent la stérilité de notre imagination. Nous regrettons de ne pouvoir leur substituer un appareil de machines à vapeur. Mais au moins, pour donner crédit à celle que nous proposons pour Paris et pour nous conformer à l'esprit du temps, nous pouvons la présenter comme l'objet d'une spéculation également sûre et productive. En effet, l'enceinte de Paris comprendrait, en dehors des murs actuels de l'octroi, une immense surface couverte de villages extrêmement peuplés, dont la consommation augmenterait de quatre à cinq millions les revenus de la ville. Le devis esti-

matif de cette enceinte a été dressé avec le plus grand soin par M. le général Haxo, qui n'a pu atteindre le chiffre de quarante millions, en y comprenant la valeur des terrains à acquérir, et en prenant, pour prix régulateur de la main-d'œuvre, le prix moyen des travaux des ponts et chaussées. En élevant donc jusqu'à cinquante millions le total définitif de toutes les dépenses, on voit que les fonds engagés seraient encore placés au taux de neuf à dix pour cent, si le produit de l'octroi, dans la partie comprise entre les deux limites, était abandonné pour dividende annuel. Le capital des actions aurait de plus la chance d'un accroissement progressif, parce que les terrains enclavés se couvriraient, avec le temps, de nouvelles habitations, et que la consommation s'accroissant proportionnellement à la population, les recettes augmenteraient dans le même rapport. Ainsi, on ne peut opposer au projet l'énormité des dépenses qu'il pourrait occasionner, puisqu'une compagnie d'actionnaires aurait un très-grand avantage à s'en charger, et que la ville de Paris ne saurait faire un meilleur usage de son crédit que de s'en réserver l'entreprise.— De quelle part et par quels motifs le projet serait-il donc repoussé? Nous ne saurions le

concevoir, en présence des dangers qui menacent notre avenir et des moyens de puissance créés par la fortification de Paris.

Ce projet satisfait à toutes les raisons d'état. Il pourvoit à la défense immédiate de la capitale, il concourt à la défense générale du royaume. Il place la France dans une situation de sécurité et de force qui lui donne, à l'égard des étrangers, l'attitude qui convient à sa dignité, et l'influence que réclament ses intérêts. Il grandit l'importance de Paris, qui devient l'arsenal général et le centre de la puissance militaire nationale, et qui s'enrichit de tous les établissements nécessaires aux besoins de sa nouvelle destination. Il favorise le commerce et l'industrie en leur fournissant un nouvel aliment de spéculations et d'entreprises. Enfin, il prépare l'accroissement de la population en élargissant les limites de l'enceinte destinée à la renfermer.

Nous sommes loin de reprocher au gouvernement les sommes considérables qu'il consacre aux monuments qui embellissent la capitale. Mais quel monument pourrait être comparé au magnifique rempart dont nous proposons de ceindre l'immense développement de son pourtour? En est-il un sur la terre de plus colossal, de plus gigantesque?

Si les pyramides d'Égypte, ouvrage consacré à la vanité humaine, commandent depuis quatre mille ans l'admiration des hommes, quelle gloire les annales du monde n'attribueront-elles pas au peuple qui aura signalé sa puissance par l'érection d'un monument dont l'utilité surpasse encore la merveille.

Nous sommes tellement pénétré de la haute importance du projet, que nous avons cherché à l'entourer de toutes les recommandations qui peuvent le faire accueillir. Les intérêts de l'état, les avantages publics et privés, l'orgueil national, nous avons tout employé pour lui concilier faveur. Là se borne notre rôle, le reste dépend du roi, des ministres, des chambres. Qu'il nous soit permis de leur donner un dernier témoignage de notre franchise. — L'état ébranlé jusque dans ses fondements par la commotion de Juillet, ne repose pas encore sur une base solide. Il est d'autres dangers que ceux dont la sagesse du prince a su triompher avec tant d'habileté. Et ces dangers, pour n'être pas imminents, n'en sont pas moins réels et redoutables. C'est contre ceux-là que nous avons voulu prémunir la France et lui donner la sécurité qui lui manque. Ce besoin est senti plus généralement qu'on ne croit. Au fond de toutes les

pensées se trouve le doute de l'avenir, et quoi qu'on puisse dire, le fait existe sérieusement. Ce n'est point dans les palais du prince et dans les salons des ministres qu'il se manifeste, c'est partout où ne sont pas les plus intéressés à connaître la vérité. Si cette incertitude est dans tous les esprits, c'est qu'elle est aussi dans les choses. Ce n'est point ici le lieu d'en rechercher et d'en discuter les causes. Il me suffit de la signaler pour y puiser un motif de plus en faveur de la proposition, que je mets tant d'opiniâtreté à renouveler et à appuyer de tous les efforts de mon intelligence et de ma conviction. Soyons au moins rassurés contre les périls du dehors, afin qu'ils ne viennent pas nous assaillir au milieu des embarras domestiques que peuvent reproduire encore nos divisions intestines, et nous parviendrons à conduire au port, à travers les flots courroucés, ce vaisseau de l'état qui porte la fortune du prince et la nôtre.

FIN.

PARIS. — Imprimerie et Fonderie de FAIN, rue Racine, 4, place de l'Odéon



ERREURS TYPOGRAPHIQUES

Qu'il est important de rectifier pour l'intelligence du texte.

Page 2, ligne 23 ; plans, *lisez :* places.
— 7, — 5 ; prospérité, *lisez :* perpétuité.
— 7, — 13 ; importante, *lisez :* imposante.
— 10, — 7 et 8 ; ministre, *lisez :* ministère.
— 64, — 23 ; enlacés, *lisez :* enlacés *par ses tranchées.*
— 92, — 25 ; étant, *lisez :* état.
— 102, — 7 ; définitive, *lisez :* défensive.
— 104, — 15 ; concentrées, *lisez :* concertées.
— 107, — 3 ; qui est le produit, *lisez :* qui *en* est le produit.
— 123, — 18 ; déterminer, *lisez :* terminer.
— 129, — 9 ; politique, *lisez :* positive.
— 138, — 18 ; un déploiement, *lisez :* un *pareil* déploiement.
— 145, — 27 ; ce qu'est l'Angleterre, *lisez :* ce qu'est *pour* l'Angleterre.



